



بسم الله الرحمن الرحيم

Sudan University of Science and Technology



College of graduate studies

**Sens de la phrase en pragmatique et en traductologie:
étude descriptive et analytique**

معنى الجملة في البراغماتية وعلم الترجمة
دراسة وصفية وتحليلية

The Meaning of the sentence in pragmatics and translatology:

Descriptive and analytical study

**Thesis Submitted in Partial Fulfillment for the Requirement of M.A Degree
in French Language**

By:

Abu bakr Yagoub Ibrahim Mohmmed

Bachelor of Arts in French language, Omdurman Islamic University, 2012

Supervisor:

Dr. Mohmed-Tahir Hamid Ahmed

2017

Dédicace

A ma famille

Remerciement

Je remercie Allah et je tiens à remercier mon directeur de recherche Dr. Mohmmmed Tahir Hamid pour son aide.

Je remercie ma famille qui m'a donné le courage d'étudier.

Je remercie tous mes amis qui m'ont aidé à cette recherche.

Abstract

The aims of this study to highlight the definition of the meaning of sentence in pragmatics and translatology.

This study focuses on the meaning of the sentence in pragmatics in both understanding of the Meaning of the sentence in the pragmatics and translatology, the study aims at analyzing the problems encountered by the students in this field.

The study follows the descriptive and analytic methodology as the most suitable approach for the nature of this study. It is worth mentioning that the in the pragmatics, it does not just "of the sentence meaning" understanding of context of " and "illocutionary force" know the sentence but the knowing of the . "utterance

To achieve this goal, the researcher conducted a pilot test for the fourth year students of the Department of French language, Faculty of languages, University of Sudan for Science and Technology. The aim of the study is to of the sentence in pragmatic and in "meaning" assess their understanding of translatology.

Among the achievement realized is that the "illocutionary force" has an important role in the good understanding of "meaning" of the sentence in the pragmatics.

A major outcome resulted from this study is that "illocutionary force" has a significant role in the understanding of "meaning" of the sentence in pragmatics that is according to pragmatics definition and help the students in the translation pedagogic and the researcher recommend to teach pragmatics in both the third and fourth years.

Résumé

Cette étude vise à mettre en lumière le sens de la phrase en pragmatique et en traductologie en partant d'un constat selon lequel l'acception du terme "sens de la phrase" est tributaire du discipline qui le définit. L'étude vise également à déterminer ce qui manque aux étudiants dans ce domaine.

Nous choisissons la méthode descriptive et analytique qui s'accorde avec cette recherche. Nous avons aussi effectué une étude pratique par le moyen d'un test donné à des étudiants universitaires soudanais pour déterminer leur conception du "sens" de la phrase.

L'étude a montré que la compréhension du sens de la phrase en pragmatique et en traductologie n'était pas seulement savoir le sens de la phrase, mais aussi de savoir la "force illocutoire" et la "situation de l'énonciation".

Le test que nous avons donné aux étudiants de l'Université du Soudan de sciences et de technologie, Faculté des langues, Département de français (quatrième année) a démontré que, dans la pratique de la traduction pédagogique, les étudiants ont besoin de mettre en considération la situation de l'énonciation afin de bien rendre l'équivalent contextuel.

Les deux disciplines définissent donc une seule entité : "le sens", mais de manière différente en fonction de leurs objectifs respectifs. Dans leurs analyses, ils font apparaître des composants importants du „sens” qu'il ne faut jamais négliger.

Les résultats de cette étude montre que savoir la "force illocutoire" a un grand rôle pour bien comprendre le "sens" de la phrase en pragmatique, et pour cela il est nécessaire d'enseigner la pragmatique aux étudiants de troisième année et quatrième année.

مستخلص

تهدف هذه الدراسة إلى التعرف على معنى الجملة في علمي البراغماتية والترجمة. وذلك بناء على ملاحظة أن المفهوم من مصطلح "معنى الجملة" يتوقف على العلم الذي يُعرفه وتهدف الدراسة أيضا إلى تحديد ما يفقده الطلاب في هذا الميدان.

اتبع الدارس المنهج الوصفي والتطبيقي الذي يناسب هذه الدراسة. وأجرى دراسة عملية مستخدما اختبارا لطلاب جامعيين سودانيين بغرض تحديد فهمهم "لمعنى" الجملة الفرنسية. وأوضحت الدراسة أن فهم الجملة في البراغماتية لا ينحصر في معرفة الجملة انما في "القوة اللاحبارية" و"وضعية التلّفظ".

ولتحقيق هذه الأهداف قام الدارس بإجراء اختبار تجريبي لطلبة اللغة الفرنسية بجامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا، كلية اللغات قسم اللغة الفرنسية، المستوى الرابع، لمعرفة مدى فهمهم لمعنى الجملة الذي تحدده البراغماتية.

ومن النتائج التي خرجت بها هذه الدراسة ان معرفة "القوة اللاحبارية" و"وضعية التلّفظ" لهما دور كبير في فهم "معنى" الجملة في البراغماتية ويساعد في الترجمة التعليمية.

واتضحت من الدراسة حاجة الطلاب للوضع في الاعتبار "القوة اللاحبارية" في الجملة، قبل الرجوع الى السياق وذلك يساعدهم في الترجمة التعليمية. كما اتضح أن العلمين يُعرفان شيئا واحدا وهو "المعنى" ولكن بطريقة تختلف وفق الأهداف الخاصة بكل واحد منهما. ويظهران في التحليل مكونات هامة "للمعنى" يجب أن لا تهمل أبدا.

وتوصلت الدراسة إلى أن معرفة "القوة اللاحبارية" لها دور مهم في الفهم الجيد "لمعنى" الجملة وفق تعريف البراغماتية. ولذلك من المهم تدريس البراغماتية للطلاب في المستويين الثالث والرابع من دراستهم الجامعية.

Introduction

Ce mémoire se veut une étude de descriptive et d'analytique : Sens de la phrase en pragmatique et en traductologie.

L'objectif de montrer que le sens de la phrase est tributaire du discipline qui le définit et également déterminer ce qui manque des étudiants dans ce domaine.

La pragmatique est envisagée par d'autres théoriciens comme une science de la communication. Cette dernière, se fonde sur des actes de langage dont la valeur illocutoire varié selon les contextes situationnels .La définition de la pragmatique qui semble la plus ancienne est celle de MORRIS (1938), présentée par ARMENGAUD (1985 : 5) «*La pragmatique est une partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers*».La pragmatique, initié par J.L.Austin et J. Searle, est sur le fait que le sens d'un énoncé ne peuvent pas être saisi seulement à partir de valeur sémantique de cet énoncé, mais devait être considéré dans laquelle est énoncé. Dans certaines expressions linguistiques, pour être utilisées de manière appropriée, requièrent que les locuteurs partagent certaines croyances (par exemple, pour pouvoir comprendre de manière appropriée « Paul aussi est venu », Le sens qu'éclairait à partir de la valeur d'illocutoire. Le sens de la phrase doit être saisi/considéré à la situation dans laquelle il est énoncé. La traduction est un acte de communication qui assure l'identité de la parole à travers la différence des langues.

Quelle différence existe-t-il entre les définitions du "Sens" dans les domaines de la pragmatique et de la traductologie ?

La communication est fondée sur des actes de langage, dans la valeur illocutoire est varié selon les contextes situationnels. L'interprète ou traducteur ne peut travailler que s'il retient le sens et traduit le sens. Un autre élément intervenant dans la compréhension d'un élément du texte, c'est le contexte cognitif .De

plus, nous allons mettre l'accent sur la valeur illocutoire que le traducteur doit la rendre de façon adéquate en langue cible. Le sens de l'énoncé doit être saisi/considéré à la situation dans laquelle il est énoncé.

La pragmatique nous permet-elle de penser au sens contextuel?

A notre entendement, la traduction est un acte de communication qui assure l'identité de la parole à travers la différence des langues. Elle ne porte pas sur les langues, mais sur le vouloir-dire, sur l'intention communicative, pragmatique et informative de l'énonciateur. L'interprète ou traducteur ne peut travailler que s'il retient le sens et traduit le sens. Un autre élément intervenant dans la compréhension d'un élément du texte, c'est le contexte cognitif. La question qui se pose:

Plan

Nous allons choisir notre corpus de cette recherche qui teste les étudiants de l'Université du Soudan des Sciences et de Technologie, Faculté des langues, Département de français (Quatrième Année) au sens de la phrase en pragmatique et en traductologie pour pouvoir déterminer leur compréhension à partir d'un questionnaire pour parvenir aux résultats inspirés.

Nous observons que dans une phrase se trouve un sens pragmatique à partir du contexte et de la situation de l'énonciation, au niveau de la compréhension.

C'est pourquoi nous posons cette question aux étudiants peuvent-ils comprendre le sens d'un énoncé pragmatique ?

Cependant, nous allons tester leur compréhension, tenir au sens de phrase en pragmatique et en traductologie.

En fonction de notre problématique, nous allons diviser la recherche en trois chapitres: dans le premier chapitre nous répondons à la première question de partie théorique, et nous donnons des définitions du sens en pragmatique et en traductologie, le contexte, la phrase, l'énonciation et les actes de langage. Le deuxième chapitre tente de donner une réponse à la deuxième question qui

s'interroge sur quelques théories de pragmatique et traductologie. Et le troisième chapitre comprend la partie pratique : analyse de test donné à des étudiants. Pour réaliser les objectifs de cette étude il faudrait suivre la méthodologie descriptive et analytique.

Chapitre Premier

Définition du sens dans deux disciplines

Introduction

Nous avons mentionné dans notre introduction que le sens de phrase en pragmatique et en traductologie c'est notre principe de recherche, dans ce chapitre, nous allons voir le sens d'un côté pragmatique et le sens en actes de langage sa force illocutoire, le contexte et la situation pour nous aider à répondre à notre question. En tant qu'on parle du sens pragmatique.

1-1: Le sens des mots et des énoncés son référentiels

Lorsque les mots ne sont pas à proprement parler référentiels, quand ils ne servent pas à désigner quelque chose dans la réalité, ont-ils encore un sens ? Jusqu'à présent, nous avons vu dans le sens, non pas exclusivement, surtout, un moyen d'accès au référent. Or certains mots non référentiels pour contribuer à l'aboutissement du référent, c'est-à-dire à l'identification de référent.

On doit distinguer deux sortes de sens :

A point où nous en sommes, été évoquées un certain nombre de données, dont les suivants:

Il existe du sens référentiels, parfois aussi projectif, par lequel, quand ils sont employés les signes linguistiques individuellement ou combinaisons sont mis en rapport avec des portions du monde réel ou d'un monde imaginaire. Nous disons portions, ou segments du monde parce qu'il n'est possible de référer au monde dans sa totalité, sinon par des termes générique comme ceux de monde d'âniens ou de réalité, qui peuvent difficilement correspondre d'autant plus grande qu'on réfère à le domaine plus limité. Ce sens référentiels est avant tout celui des éléments lexicaux, comme les mots et les groupes de mots. Mais, on doit distinguer deux niveaux, celui de potentialités de la référence virtuelle, du sens effectif, de la référence virtuelle, lié à l'énonciation.

Lorsque un énoncé est produit, c'est-à-dire lorsqu'une suite de mots est émise par une personne donnée, à un moment pris et dans des circonstances déterminées, ce qui est justement énonciation. Cette énonciation fait sens elle

consiste à un acte sémantique, ou une série d'acte, qui l'on peut nommer énonciatifs. Ces actes sont le plus souvent multiples pour une même énonciation. La référence actuelle, en est un, généralement présent, mais elle s'accompagne d'un acte d'affirmation, ou interrogation, ou d'un bien d'autre encore, la promesse, l'avertissement, etc. .Dont la liste est si longue ou on ne l'a jamais dressée.

1-1-0: Du « sens »

Le sens sera compris dans la définition qu'en donne Ducrot (1984 : 180). Cette définition repose sur une distinction méthodologique qui consiste à distinguer la *phrase* de l'*énoncé*, la première étant un objet théorique, une « invention » du linguiste, le second étant la manifestation particulière de la phrase. Le sens est alors la caractérisation sémantique de l'énoncé, et il appartient au domaine de l'observable, au domaine des faits, au domaine de l'interprétation.

1-1-1: Sens représentationnel et sens pragmatique

L'« aspect » sous lequel les discours d'apprentissage renvoient au monde est un de leurs trois pôles constitutifs, en tant que « signes ». De façon générale (Ducrot, Schaeffer 1995 : 257), cet aspect est identifié comme un *signifié* qui permet de sélectionner « certains traits supposés pertinents pour la relation de renvoi visée ».

De nombreuses et différentes approches linguistiques développent leur acception de la notion de sens, mais ici on a considéré au point de départ de la recherche que ce *signifié* ou *sens* des « signes-discours » d'apprentissage présente deux dimensions : une dimension représentationnelle et une dimension pragmatique (Récanati 1981 : 12-37) ce qui correspond peu ou prou chez (Kleiber 1999 : 15-52), à la distinction entre un paradigme du sens référentiel et un paradigme du sens aréférentiel).

1-1-2: Sens représentationnel ou descriptif : une « transparence »

Dans le premier cas, ce sens présente un ensemble de caractéristiques liées à la nécessité de rendre compte de la relation entre les mots et le monde : le sens des

énoncés d'un discours s'identifie au contenu représentatif de la réalité à laquelle il renvoie (Récanati, *ibid.* : 1), c'est-à-dire qu'il s'identifie à une représentation mentale du processus d'apprentissage, et on rappellera que ce dernier est lui-même une représentation mentale, soit incorporée à l'apprentissage, soit modélisée. Concevoir ce sens comme essentiellement représentatif consiste d'une part à faire une hypothèse générale sur la nature des langues humaines comme *codes* et, partant, sur le fait que ces codes associent des pensées ou la réalité à des sons ; dans cette optique, toute communication présuppose un système sous-jacent de signes et la tâche du sémioticien est de reconstruire le code (Sperber et Wilson, 1989 : 13), afin de pouvoir accéder aux pensées ou à la réalité. D'autre part,

La représentativité du sens des discours élaborés sur un tel code repose le caractère *descriptif* de ce sens, c'est-à-dire que le sens des discours d'apprentissage est un ensemble de traits apparaissant comme étant des propriétés qui appartiennent en propre au référent (Kleiber 1999 : 34), qui donc décrivent le processus d'apprentissage, c'est-à-dire décrivent les représentations mentales incorporées ou modélisées.

1-1-3: sens *pragmatique ou instructionnel* : une « opacité »

Si, à l'origine, on peut parler d'un sens pragmatique des énoncés comme « cette partie du sens qui a trait aux interlocuteurs » et plus précisément qui est « fonction de son utilisation par le locuteur dans un certain contexte » (Morris dans Récanati 1981 : 13), on retiendra pour l'heure qu'à la suite de Austin, Searle, puis Ducrot, le sens des formes linguistiques « doit inclure un composant pragmatique pour rendre compte des éléments qui sont associés conventionnellement, non pas à tel aspect de la réalité [...] mais à ce que fait le locuteur quand il énonce [celles-ci] »

(Récanati, *id.* : 29). Autrement dit, il faut considérer que le sens des énoncés constituant les discours d'apprentissage comporte des « composants pragmatiques » indiquant les conventions gouvernant les actes de langage

effectués au moyen des discours. Il s'agit d'un sens comportant des *instructions* et non des descriptions, d'un sens instructionnel.

Voir dans les discours d'apprentissage des « signes », c'est-à-dire des objets sémiotiques, permet d'envisager leurs *sens* conjointement sous leur aspect représentationnel et instructionnel :

La représentation des processus d'apprentissage ne pouvant s'effectuer que dans le cadre d'instruction ou de conventions linguistiques auxquelles se conforment les locuteurs afin d'effectuer, et d'interpréter, des actes de langage. Ainsi, revenant à notre proposition de départ – décrire ce qui dans l'action langagière, le *dire*, est efficace vis-à-vis de la pratique, nous disposons à présent d'une base pour commencer à mettre en œuvre cette proposition : il faut d'une part examiner le

Sens représentationnel des discours, ce qui est dit du processus d'apprentissage ; il faut, d'autre part, décrire le sens instructionnel, de sorte que l'on puisse expliquer ce qui, du point de vue linguistique, rend ce dit efficace. *C'est parce qu'ils sont à la fois des « signes » d'actes d'une pratique sociale et des « signes » d'actes de langage à propos de cette pratique sociale que les discours d'apprentissage sont susceptibles d'être « efficaces » pour la pratique.* Ce qui ne peut se faire qu'en adoptant et en précisant les deux postures sémiotiques qui ont déjà été esquissées.

Les discours d'apprentissage comme « signes » relèvent ainsi de deux sémiotiques : en tant que « signes » d'acte d'apprentissage ou d'acte d'une pratique sociale, ils relèvent de sémiotiques non linguistiques (sciences de l'éducation, sciences sociales) en tant que « signes » d'actes de langage, ils relèvent d'une sémiotique linguistique.

1-2: Le contenu de la phrase

Le locuteur tombe par hasard sur un sujet dont il veut parler que dit-il vraiment ? Quels mots choisit-il comment y prend-il pour les choisir ?

Mais avant de nous embraquer dans ce problème, il faut en commenter la formulation de même. En premier lieu, notons qu'aucun contraste n'est ici établi entre l'établi et l'intentionnalité qui fait des phrases ce qu'elles sont et une absence d'intention le contenu des phrases, car il est clair que le locuteur a pour l'intention et pour le but de prononcer les mots qu'il prononce tout en les investissant d'une autre intention et d'un autre but qui, pour l'essentiel, sont extérieurs. En effet nous découvrirons au fur et à mesure le principal défaut des théories extérieures a été de ne pas reconnaître que la phrase est volitive part en part comme si discours n'était rien d'autre que la perception ou des pensées passivement reflétée dans un médium nouveau et audible. En élaborant ses phrases, le locuteur doit accorder autant d'attention à leur «pourquoi» qu'à leur quoi, le second commentaire que j'ai à faire est que, en décrivant quoi de la phrase comme son contenu. Par contenu de la phrase, j'ai entendu ses mots constitutifs ou, en d'autres termes, la suite des significations de mots regroupés de façon adéquate qu'elle offre comme indice. (*Moechler et Auchlin*2009: 211).

1-3: L'interprétation des phrases

L'idée principale de la sémantique formelle est que les phrases des langues naturelles sont traduites dans des langages formels et ensuite interprétées dans ces langages.

L'intérêt de recourir aux langages formels est de se donner les moyens d'interpréter de manière explicite les phrases des langues naturelles. C'est ce qui est à l'origine du traitement formel des langues naturelles, que ce soit en syntaxe (cf. chapitres 7-9) ou en sémantique. Emmon Bach résume ainsi les deux thèses de la linguistique formelle.

Les langues naturelles peuvent être décrites comme des systèmes formels (thèse de Chomsky).

Les langues naturelles peuvent être décrites comme des systèmes formels interprétés (thèse de Montague). L'apport de Montague est donc clairement du côté de la sémantique : la sémantique formelle, en utilisant comme langage de traduction des langages dotés d'une sémantique explicite, permet de donner des interprétations aux phrases des langues naturelles.

De quelle nature sont ces interprétations ? L'idée est que les interprétations des phrases sont des interprétations vériconditionnelles : elles consistent en l'assignation d'une valeur de vérité (vraie ou fausse) aux phrases et sont relatives à un modèle.

1-4: La signification

Bloomfield revient constamment sur le problème de la signification, dans *language*, en particulier dans le chapitre 9 intitulé ((la signification)). Il en présente une définition à travers deux formulations, l'une positive, l'autre négative qui sert à charge de contre la posture mentaliste. Ces deux formulations sont importantes.

La signification au prisme du behaviorisme-

((L'étude des sons du discours sans considération de leurs significations est une abstraction: dans leur emploi effectif, les sons du discours sont émis comme des signaux. Nous avons défini la signification d'une forme linguistique comme la situation dans laquelle le locuteur l'énonce et le locuteur et la réponse de l'auditeur sont étroitement coordonnés, parce que chacun d'entre nous apprend à agir indifféremment comme locuteur ou comme auditeur. Dans la séquence causale.

-La critique de la conception mentaliste de la signification et l'affirmation du mécanisme:

((Ceux qui adhèrent à la psychologie mentaliste croient pouvoir éviter la difficulté de définir les significations parce que ils croient que se forme chez le locuteur, avant l'énoncé d'une forme linguistique, un processus quelque chose d'approchant le mécanisme n'accepte pas cette solution)).

L'énonciation est clairement placée de côté de la sémantique, ce dans le cadre de la phrase. En effet, pour Benveniste, c'est la phrase qui est l'unité du discours car la liberté du locuteur y exerce, sauf en ce que concerne la syntaxe:

((La phrase création indéfinie, variété sans limite, c'est la vie même du langage en action. Nous en concluons que avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours)) (1966:130).

((La phrase est donc chaque fois un événement différent; elle n'existe que dans l'instant où elle est prononcée et s'efface aussitôt c'est un événement évanouissant)) (1974:227).

Une autre définition que fait O. Ducrot. Entre phrase et énoncé : la phrase est l'enchaînement syntagmatique virtuel alors que l'énoncé est le segment effectivement produit par le locuteur.

1-5: le pragmatique aspect vericonditionnels

Nous verrons de voir pourquoi l'interprétation des énoncés déchargeait des inférences non démonstratives. Nous allons maintenant décrire un autre aspect de l'interprétation pragmatique: interprétation pragmatique relève des aspects non vericonditionnels des énoncés.

Prenons un exemple très simple, qui nous permettent de faire la différence entre les aspects vericonditionnels de la phrase et ce qui est communiqué par l'énoncé, à savoir ses aspects non vericonditionnels :

9-Jaques a quatre enfants.

(9), implique logiquement (10), (11) et (12) car chaque fois que (9), est vraie, (10), (11) et (12) sont vraies:

(10) Jaques a trois enfants.

(11) Jaques a deux enfants.

(12) Jaques a un enfant.

En d'autres termes si (9), est vraie, alors il en est de même pour (10), (11) et (12). Mais cependant, le locuteur, qui, dans la situation où (9), est vraie, énoncerait (10), (11) ou (12), pourrait être accusé de ne pas avoir tout dit, quand bien même il aurait dit quelque chose de vrai (2001:160).

1-6: Les actes de langage

Introduction

- Définir la notion d'acte de langage.
- Expliciter la distinction entre énoncé constatatif et énoncé performatif.

- Définir la distinction entre acte locutionnaire, acte illocutionnaire et acte perlocutionnaire.
- Montrer les limites de la théorie des actes de langage en syntaxe et en pragmatique.

La pragmatique linguistique s'est largement développée sur la base de la théorie des actes de langage, qui en a constitué historiquement le creuset. La théorie des actes de langage pour thèse principale l'idée que la fonction du langage, même dans les phrases déclaratives, n'est pas tant de décrire le monde que d'accomplir des actions, comme l'ordre, la promesse, le baptême... Son développement par Searle, à la suite d'Austin qui en a été le pionnier, a largement influencé l'histoire de la pragmatique linguistique. Pourtant l'avancée récente de la pragmatique cognitive a réduit l'importance des actes de langage et a simplifié grandement la théorie que l'on peut leur appliquer.

1-6-0: Les actes de langage : les fondements historiques de la pragmatique

On peut considérer que la pragmatique naît en 1955 à Harvard, lorsque John Austin y donne les conférences William James et introduit la notion nouvelle d'*actes de langage*.

Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la pragmatique prend racine dans les travaux d'un philosophe qui s'élève contre la tradition dans laquelle il a été éduqué et selon laquelle le langage sert principalement à décrire la réalité. Austin, en opposition avec cette conception « vériconditionaliste » de la fonction du langage, qu'il appelle, de façon péjorative, *l'illusion descriptive*, défend une vision beaucoup plus « opérationnaliste », selon laquelle le langage sert à accomplir des actes. Il fonde sa théorie du langage et de son usage sur l'examen d'énoncés de forme affirmative, à la première personne de la Introduction à la linguistique contemporaine singulier de l'indicatif présent, voix active, énoncés qui ont pour caractéristiques de ne rien décrire, de n'être donc ni vrai ni faux et de correspondre à l'exécution d'une action.

La théorie des actes se fonde sur une opposition à « l'illusion descriptiviste » qui veut que le langage ait pour fonction première de décrire la réalité et que les énoncés affirmatifs soient toujours vrais ou faux. Selon la théorie des actes de langage, au contraire, la fonction du langage est tout autant d'agir sur la réalité et de permettre à celui qui produit un énoncé d'accomplir, ce faisant, une action. Dans cette optique, les énoncés ne sont ni vrais ni faux.

1-6-1: Performatif *versus* constatif

La thèse d'Austin, dans sa première version tout au moins, s'appuie sur une distinction parmi les énoncés affirmatifs entre ceux qui décrivent le monde et ceux qui accomplissent une action :

(1) Le chat est sur le paillason.

(2) Je te promets que je t'emmènerai au cinéma demain.

Les premiers sont dits constatifs, alors que les seconds sont performatifs. Les premiers peuvent recevoir une valeur de vérité : ainsi (1) est vrai si et seulement si le chat est sur le paillason. Les seconds ne peuvent pas recevoir de valeur de vérité. Par contre, ils peuvent être heureux ou malheureux, l'acte peut réussir ou échouer et, de même que les valeurs de vérité attribuées aux énoncés constatifs dépendent des conditions de vérité qui leur sont attachées, de même la félicité d'un énoncé performatif dépend de ses conditions de félicité.

Les énoncés affirmatifs peuvent être constatifs : ils sont alors susceptibles d'être vrais ou faux et sont vrais ou faux suivant les conditions de vérité qui les régissent.

Les énoncés affirmatifs peuvent être performatifs : ils sont alors susceptibles d'être heureux ou malheureux suivant les conditions de félicité qui les régissent. Les conditions de félicité dépendent de l'existence de procédures conventionnelles (parfois institutionnelles : mariage, baptême, etc.) et de leur application correcte et complète, des états mentaux appropriés ou inappropriés du locuteur, du fait que les conduites ultérieures du locuteur et de l'interlocuteur

soient conformes aux prescriptions liées à l'acte de langage accompli. Plus généralement, il y a deux conditions de succès primitives :

- le locuteur doit s'adresser à quelqu'un.
- son interlocuteur doit avoir compris ce qui lui a été dit dans l'énoncé correspondant à l'acte de langage.

1-6-2: La distinction performatif/constatif et les différents actes de langage **Actes locutionnaire, illocutionnaire et perlocutionnaire**

Cependant, la distinction, performatif/constatif, basée comme elle l'est sur la distinction entre conditions de félicité et conditions de vérité, n'a pas résisté à l'examen sévère auquel Austin l'a soumis. Il a notamment remarqué qu'à côté de performatifs explicites comme (2), il y a des performatifs implicites comme (3), qui peut aussi correspondre à une promesse, mais où le verbe *promettre* n'est pas explicitement employé : (3) Je t'emmènerai au cinéma demain.

De plus, les constatifs correspondent à des actes de langage implicites, des actes d'assertion et sont donc soumis à des conditions de félicité, comme le sont les performatifs. Enfin, ils peuvent être comparés à leur correspondant performatif explicite, comme (4), ce qui ruine définitivement la distinction performatif/constatif :

(4) J'affirme que le chat est sur le paillason.

L'opposition entre conditions de félicité et conditions de vérité n'est donc pas complète (elles peuvent se combiner sur le même énoncé) et par contrecoup, l'opposition entre performatifs et constatifs n'est pas aussi tranchée qu'il y paraissait à un premier examen. Austin en conclut que, plutôt que d'opposer énoncés constatifs et énoncés performatifs, il vaut mieux distinguer entre les différents actes que l'on peut accomplir grâce au langage. On peut ainsi distinguer trois types d'actes de langage :

- les actes **locutionnaires** que l'on accomplit dès lors que l'on dit quelque chose et

Indépendamment du sens que l'on communique ;

– les actes **illocutionnaires** que l'on accomplit en disant quelque chose et à cause de la signification de ce que l'on dit ;

– les actes **perlocutionnaires** que l'on accomplit par le fait d'avoir dit quelque chose et qui relèvent des conséquences de ce que l'on a dit. Si l'on en revient à l'exemple (2), le simple fait d'avoir énoncé la phrase correspondante, même en l'absence d'un destinataire, suffit à l'accomplissement d'un acte locutionnaire.

En revanche, on a accompli par l'énoncé de (2) un acte illocutionnaire de promesse si et seulement si l'on a prononcé (2) en s'adressant à un locuteur susceptible de comprendre la signification de (2), et cet acte illocutionnaire ne sera heureux que si les conditions de félicité qui lui sont attachées sont remplies.

Enfin, on aura par l'énonciation de (2) accompli un acte perlocutionnaire uniquement si la compréhension de la signification de (2) par le destinataire a pour conséquence un changement dans ses croyances : par exemple, l'interlocuteur peut être persuadé, grâce à l'énonciation de (2), que le locuteur a une certaine bienveillance à son égard. On peut résumer les définitions de ces trois types d'actes de la manière suivante : L'acte locutionnaire est accompli par le fait de dire quelque chose.

L'acte illocutionnaire est accompli en disant quelque chose.

L'acte perlocutionnaire est accompli par le fait de dire quelque chose.

1-6-3: Taxinomie des actes illocutionnaires selon Austin

Conformément à ses doutes quant à la distinction constatif/performatif, Austin admet que toute énonciation d'une phrase grammaticale complète dans des conditions normales correspond de ce fait même à l'accomplissement d'un acte illocutionnaire. Cet acte peut prendre des valeurs différentes selon le type d'acte accompli, et Austin distingue cinq grandes classes d'actes illocutionnaires :

a. les **verdictifs** ou actes juridiques (*acquitter, condamner, décréter, etc.*) ;

b. les **exécutifs** (*dégrader, commander, ordonner, pardonner, léguer, etc.*) ;

c. les **permissifs** (*promettre, faire vœu de, garantir, parié, jurer de..., etc.*) ;

d. les **comportatifs** (s'excuser, remercier, déplorer, critiquer, etc.) ;

e. les **expositifs** (*affirmer, nier, postuler, remarquer, etc.*).

La mort d'Austin l'a empêché de poursuivre ses travaux et le développement de la théorie des actes de langage a été poursuivi par John Searle. ((Introduction à la linguistique contemporaine)).

1-6-4: Les actes de langage dans la version searlienne

Le principe d'imprimabilité de Searle

Searle commence par ajouter à la théorie justinienne des actes de langage un principe fort, le *principe d'imprimabilité*, selon lequel tout ce que l'on veut dire peut être dit. Principe d'imprimabilité .Pour toute signification X, et pour tout locuteur L, chaque fois que L veut signifier (a l'intention de transmettre, désire communiquer, etc.) X, alors il est possible qu'existe une expression E, telle que E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X.

Ce principe implique une vision de la théorie des actes de langage selon laquelle les deux notions centrales sont l'*intention* et la *convention* : le locuteur qui s'adresse à son interlocuteur a l'intention de lui communiquer un certain contenu et le lui communique grâce à la signification conventionnellement associée aux expressions linguistiques qu'il énoncé pour ce faire. La centralité des notions d'intention et de convention ne constitue pas réellement une rupture par rapport à la théorie justinienne des actes de langage : plutôt, Searle se contente d'indiquer explicitement des notions qui étaient restées davantage implicites chez Austin. L'innovation principale de Searle consiste à distinguer deux parties dans un énoncé : le marqueur de contenu propositionnel et le marqueur de force illocutionnaire.

Si l'on en revient à l'exemple (2), on voit qu'il est facile d'y distinguer, comme Dans la plupart des performatifs explicites, le marqueur de contenu propositionnel *je t'emmènerai au cinéma demain* et le marqueur de force illocutionnaire *je te promets*. Si cette distinction est plus facile à appliquer aux performatifs explicites comme (2), le principe d'imprimabilité suppose

néanmoins que les performatifs implicites, comme (3), sont équivalents aux performatifs explicites et que, dans cette mesure, la distinction entre marqueur de force illocutionnaire et marqueur de contenu propositionnel peut s'y appliquer.

1-6-5: La taxinomie des actes de langage selon Searle

Searle a également donné sa version des règles s'appliquant aux différents types d'actes de langage et sa propre taxinomie de ces différents types d'actes de langage. Cette taxinomie s'appuie sur un certain nombre de critères :

1. le but de l'acte illocutionnaire.
2. la direction d'ajustement entre les mots et le monde – soit les mots « s'ajustent » au monde, comme dans une assertion, soit le monde « s'ajuste » aux mots, comme dans une promesse.
3. les états psychologiques exprimés ;
4. les différences dans le contenu propositionnel qui sont déterminées par des mécanismes liés à la force illocutionnaire – illustrées, par exemple, par la différence entre le récit d'un événement passé et une prédiction sur le futur ;
5. la force avec laquelle le but illocutionnaire est représentée, qui dépend du degré

D'explicitation de l'acte :

6. les statuts respectifs du locuteur et de l'interlocuteur et leur influence sur la force

Illocutionnaire de l'énoncé.

7. les relations de l'énoncé avec les intérêts du locuteur et de l'interlocuteur ;
8. les relations au reste du discours ; Les actes de langage
9. les différences entre les actes qui passent nécessairement par le langage (prêter serment) et ceux qui peuvent s'accomplir avec ou sans le langage (décider) ;
10. la différence entre les actes institutionnels et les actes non-institutionnels ;

11. l'existence ou non d'un verbe performatif correspondant à l'acte illocutionnaire ; 12. Le style de l'accomplissement de l'acte.

Cet ensemble un peu hétéroclite de critères permet à Searle de dégager cinq classes

Majeures d'actes de langage, classification basée principalement sur les quatre premiers critères :

1. les **représentatifs** (assertion, affirmation, etc.).
2. les **directifs** (l'ordre, demande, conseil, etc.).
3. les **permissifs** (promesse, offre, invitation, etc.)
4. les **expressifs** (félicitation, remerciement, etc.)
5. les **déclaratifs** (déclaration de guerre, nomination, baptême, etc.).

Pour en finir avec l'impact de la théorie searlienne des actes de langage, on notera que les tentatives actuelles de formalisation de la théorie des actes de langage s'appuient sur les travaux de Searle.

1-7: Acte et sens

La théorie des actes de langage a été présentée et vulgarisée dans de nombreux ouvrages et dans plusieurs champs, notamment littéraire et linguistique. Il est hors de question de la reprendre en détail ici. Nous allons simplement montrer comment elle ne peut être séparée des autres œuvres d'Austin et en particulier de ses articles sur « La vérité », « Feindre », et les « Excuses ». On sait qu'Austin présente sa théorie des performatifs, dans *How to do Things With Words*, en isolant une catégorie d'énoncés ou plus spécifiquement un « phénomène » (il qualifie, dans « Excuses », son travail de « phénoménologie linguistique ») « très répandu, évident » mais auquel on n'a pas accordé suffisamment attention. Et il attaque d'emblée le représentationniste de la philosophie analytique classique, qu'il appelle « illusion descriptive », et selon laquelle la première fonction des énoncés serait de décrire la réalité. Le représentationniste est certes beaucoup plus ancien que la philosophie

analytique, mais il a été explicité, de manières diverses, à partir de Frege, de Russell et du premier Wittgenstein, puis dans les œuvres du cercle de Vienne. C'est la mise en forme (l'analyse) logique de dire si une proposition est pourvue de sens, et en ce cas seulement, si elle est vraie ou fausse, c'est-à-dire si elle dépeint ou non la réalité. Le plus beau modèle d'une telle conception se trouve dans le *Tractatus logico philosophicus* de Wittgenstein. Le monde est la totalité des faits (1.1) et nous nous faisons une image (*Bild*) des faits (2.1), plus précisément une image logique, qui est la pensée (3). La pensée est la proposition pourvue de sens (4), dont seule on peut demander si elle est vraie ou fausse. Il ne peut donc absolument pas, par ex. y avoir de propositions éthiques (6.42). C'est pour cette raison que la première philosophie analytique avait exclu les jugements éthiques ou esthétiques, mentionnés au début de *How to do Things With Words*, du champ du langage. Ce n'est pas qu'on puisse les analyser comme dépourvus de sens ; ce ne sont pas des propositions du tout. La démarche analytique, après Wittgenstein, se définit comme devant éliminer, par une clarification logique du langage, ces énoncés dépourvus de sens, ce qui signifie, dans la doctrine du cercle de Vienne, qui diffère sur ce point de celle de Wittgenstein, en analyser le contenu empirique. Ce qui a conduit la première analyse à exclure certains énoncés, non seulement des limites du sens, mais du domaine du langage – du langage pourvu de sens. Seules sont vraies ou fausses les phrases qui décrivent un état de choses ou renvoient à un contenu empirique, bref qui ont un contenu cognitif. Sont alors exclues du langage, c'est-à-dire du sens, toutes les phrases non déclaratives, ou non cognitives, ce qui est le cas, outre des « propositions » éthiques, de nombre des phrases du langage ordinaire (optatives, interrogatives, impératives par ex.). Comme le remarque Récanati dans sa récente postface à *Quand dire, c'est faire*, la philosophie analytique, à partir des années 1920, a tenté progressivement de « légitimer » ce non-sens, d'abord en conservant le cadre de la première analyse (même pour placer hors ce cadre les énoncés non cognitifs, ou en les y réintégrant de force), puis en le

faisant exploser : ce sera la « seconde analyse », la philosophie du langage ordinaire. Par exemple, Cavell 1969.

1-8: Le problème du contexte

C'est l'une des raisons pour lesquelles, toujours selon Hall(93). (dans la vie , le code , le contexte et les signification ne peuvent être considérées que comme les différents aspects d'un fait unique). Ceci justifie en grande partie que l'analyse du contexte de communication constitue l'une orientation fondamentales de la pragmatique culturelle. Le concept de niveau de contexte permet ainsi de caractériser les différents types de communication. Le contexte est tout ce qui en dehors du code linguistique contribue à déterminer le sens d'un énoncé ou d'une expression.

Toute énonciation se réalise dans un contexte et le contexte est ce qui singularise une énonciation

« Le niveau de contexte détermine la totalité de la nature de communication et représente les fondation sur laquelle viennent s'appuyer tous les autres composants y compris le composant symbolique »

Une interaction spécifique fait fonde sur deux séries de contrainte : les contraintes qui définissent le contexte interne) l'expérience et les réactions programmées des sujets), les contraintes qui définissent le contexte externe) la situation de objective).quant à l'usage de code linguistique) l'utilisation des signes au sens de Morris),il est reste ou élaboré, le plus souvent, selon le degré de proximité des sujets. Cet ajustement de l'expression verbe est relatif au type comme au but relationnels : ce sont ce paramètres qui déterminent la forme de contexte riche) code de reste et large recours à l'implicite) ou du contexte pauvre) code élaboré large recours à l'explicité).¹

¹ <http://www.revue-texte-net/Repers/theme/canon-rogertraduction-html>.

1-8-0: La question du contexte

La notion de contexte doit être également spécifiée, si l'on tient à en faire un concept opératoire. La prise en compte du niveau d'analyses que ce terme désigne s'avère en effet déterminant pour la caractérisation de la pragmatique en termes de constitution théorique.

Souvent définie comme une science de contexte, la pragmatique en distingue différents types, ou signale plus exactement différents niveaux de structuration du contexte.

-Le contexte circonstanciel correspond à l'environnement physique immédiat des protagonistes (espace, temps, nature et texture de la communication).

-le contexte situationnel coïncide avec l'environnement culturel du discours. En tant que tel il définit des critères de validités (tel type de expression, tenue pour ((normal)) dans une culture s'avère induit dans une autre).

Il opère comme une matrice de genres en fonction des pratiques qu'il détermine.

-le contexte interactionnel caractérise la forme du discours et des systèmes de signes qui l'accompagnent (tours de parole et gestes...).

-le contexte épistémique (ou presuppositionnel) recouvre ensemble des croyances et valeurs communes aux locuteurs, soit de manière a priori (préconstruit), soit a posteriori (construit) (2011:208).

1-9: L'interprétation des énoncés

En quoi consiste l'interprétation d'un énoncé ? Nous pouvons maintenant donner une première réponse : interpréter un énoncé revient pour le destinataire à décider quelles sont les hypothèses pertinentes, à savoir celles qui font l'objet de l'intention communicative du locuteur.

1-10: Implications contextuelles et implicites

Comment fonctionne le mécanisme d'interprétation des énoncés ? Nous avons vu plus haut que sur la base de la forme logique et des hypothèses contextuelles, le mécanisme déductif déduit la forme propositionnelle et les effets contextuels de l'énoncé. Nous allons maintenant examiner un type particulier d'effets

contextuels, que l'on appelle implications contextuelles. En voici la définition explicite :

La Théorie de la Pertinence

Une implication contextuelle est une implication qui n'aurait pas pu être tirée de la seule forme propositionnelle ni des seules hypothèses contextuelles, mais qui est le résultat de la combinaison de la forme propositionnelle et des hypothèses contextuelles.

Elles consistent à ajouter de l'information nouvelle sur la base de moins deux hypothèses ou prémisses. Du point de vue de leur contenu, elles correspondent aux implicatures conversationnelles de Grice, mais leur déclenchement n'est pas le fait d'une maxime de conversation : elles sont déclenchées par la recherche de pertinence automatiquement associée au processus de compréhension.

Les implications contextuelles font partie de la catégorie générale des implications.

Une implication est une conclusion implicite lorsqu'elle est dérivée sur la base d'une hypothèse contextuelle, elle est une prémisses implicite lorsqu'elle est construite sur la base des indications linguistiques fournies par l'énoncé. Dans l'énoncé de Marie en (4), la conclusion implicite est (5) et la prémisses implicite (6) :

(4) *Pierre* : Est-ce que tu aimerais conduire une Mercedes ?

Marie : Je n'aimerais conduire aucune voiture de luxe.

(5) Marie ne désire pas conduire une Mercedes.

(6) Les Mercedes sont des voitures de luxe.

Explicitations correspond à une hypothèse communiquée explicitement.

En (4), l'énoncé de Marie, pour recevoir une valeur de vérité, doit recevoir une forme propositionnelle complète. Mais Marie exprime une certaine attitude propositionnelle vis à vis de la proposition *Marie ne conduit aucune voiture de luxe*, et il faut expliciter cette attitude propositionnelle. L'explicitation, qui décrit l'attitude propositionnelle de Marie, est donnée en (7) :

(7) Marie ne désire pas conduire une voiture de luxe.

Le processus complet d'interprétation est représenté par le schéma d'inférence non

Démonstrative (8) : Marie ne désire pas conduire une voiture de luxe (explicitation)

B. Les Mercedes sont des voitures de luxe (prémisse implicite)

c. Marie ne désire pas conduire une Mercedes (conclusion implicite)

Cet exemple permet de montrer pourquoi la communication non littérale est productive et pertinente. (183p In .Ling)

1-11: Phrase, énoncé et discours

Il faut tout d'abord distinguer la phrase de l'énoncé. On dira que la phrase est le résultat de règles de formation syntaxiques, à laquelle on attache une signification. La signification, tout comme la phrase, doit être comprise comme une abstraction. Une phrase n'est pas le résultat d'un acte de parole ou d'un acte de communication du locuteur : elle n'est que le produit de règles propres au système linguistique, dont la caractéristique principale est la grammaticalité. La compétence linguistique du sujet parlant lui permet en effet de discriminer, parmi l'ensemble des suites possibles de symboles linguistiques, celles qui sont grammaticales de celles qui sont agrammaticales. Parallèlement, la signification d'une phrase n'est pas réductible à ce que signifie le locuteur par l'énonciation d'une phrase, ce que nous avons respectivement décrit comme une forme logique et comme une série d'instructions.

À la phrase, nous opposerons l'énoncé, défini comme l'énonciation d'une phrase, la réalisation effective d'une phrase dans le discours du locuteur. C'est l'énoncé qui est l'objet.

Le sens de l'énoncé est une donnée accessible, alors que la signification d'une phrase est une reconstruction, une réduction du sens de l'énoncé. La différence entre phrase et énoncé d'une part, entre signification et sens d'autre part, n'est pas seulement une distinction théorique, relevant de deux domaines

complémentaires, la linguistique et la pragmatique. Cette distinction est aussi qualitative. On peut en effet montrer – c’est tout au moins l’hypothèse de la linguistique formelle – que la signification de la phrase est le résultat de la combinaison des éléments (morphèmes, lexèmes) qui la composent. En revanche, le sens de l’énoncé n’est pas réductible à la signification de la phrase. L’énoncé est plus riche du point de vue de son sens que la signification de la phrase. La raison en est simple : une bonne partie des éléments qui contribuent à la détermination du sens de la phrase dépendent de la contextualisation de l’énoncé. On peut le montrer à l’aide des expressions déictiques, comme les pronoms de première et deuxième personnes (*je, tu*), ainsi que les adverbes de lieu et de temps comme *ici* et *maintenant*. En (1), les déictiques ont, quels que soient le locuteur, le lieu et le moment de l’énonciation, la même signification lexicale, à savoir la même référence virtuelle, alors que prononcés par Jacques ou par Antoine ils n’ont pas le même sens, à savoir la même référence actuelle :

(1) Maintenant, je me sens bien ici. Comment déterminer le sens d’une suite d’énoncés, définis comme l’actualisation de phrases dans le discours ? En d’autres termes, comment se fait l’interprétation d’un discours ? On pourrait supposer que le sens d’un discours n’est pas la réduction du sens des énoncés qui le composent. En effet, lorsque nous interprétons un discours, le sens auquel nous arrivons est plus riche que la somme des sens associés aux énoncés qui le composent. En d’autres termes, nous comprenons autre chose ou davantage dans un discours. La question est de savoir si l’interprétation du discours dépend du seul fait qu’il s’agisse d’un discours ou de principes généraux liés à l’interprétation des énoncés. Pour défendre la première option, il faut trouver une propriété indépendante définissant le discours : cette propriété a souvent été définie comme la cohérence. (2009.187 P.in ling).

1-12: Signification logique et sens pragmatique

La deuxième vertu de l'explication gricéenne est de permettre de rendre compte des usages des connecteurs logiques à partir de l'hypothèse de leur signification logique. Prenons l'exemple de *ou*. Tout locuteur francophone sait que la plupart des usages de *ou* sont exclusifs : pour que la proposition *P ou Q* soit vraie, une seule des propositions doit être vraie, ce qui est le cas dans (1), qui ne peut s'interpréter comme (2) :

(1) *Sur un menu* : Fromage ou dessert.

(2) Le client a droit au fromage et au dessert.

Comment expliquer ce fait ? L'explication pragmatique du sens exclusif d'où est la suivante : le sens exclusif d'où est une implicature quantitative, ou *implicature scalaire*.

On définira les implicatures scalaires de la manière suivante :

Une implicature scalaire est une implicature quantitative que l'on tire d'une expression inférieurement liée, qui nie l'expression qui lui est supérieurement liée.

Pour obtenir le sens exclusif de *ou*, il suffit de considérer que *ou* est le terme inférieurement lié, dans une échelle quantitative, à *et*. Si on peut dire qu'une proposition *P et Q* implique logiquement *P ou Q* (chaque fois que *P et Q* est vraie, *P ou Q* est vraie), on dira que *P ou Q* implice conversationnellement la négation de *P et Q*. Dire *Fromage ou dessert*, c'est donc communiquer *pas fromage-et-dessert*. En d'autres termes, le client du restaurant, en lisant sur le menu *Fromage ou dessert*, comprend que le restaurateur lui communique qu'il ne peut pas avoir du fromage et du dessert.

Pour expliquer le sens exclusif de *ou*, il n'a pas été nécessaire de supposer que *ou* est sémantiquement ambigu en français (par exemple entre son sens inclusif et son sens exclusif): *ou* n'a qu'un seul sens, le sens inclusif, et son sens exclusif est dérivé pragmatiquement.

En guise de conclusion de ce chapitre, nous parlons du contexte et le sens d'un énoncé ou d'une phrase. L'approche inférentielle qui se définit en termes de pertinence, laquelle se trouve caractérisée par les effets contextuels et l'effort de traitement.

Nous mentionnons le sens pragmatique à partir des actes de langage, taxonomie illocutionnaires et phrase /énoncé.

Nous allons évoquer quelques théories traductologiques et pragmatiques qui présentent à nos yeux un grand intérêt pour la traductologie moderne et particulièrement pour notre recherche.

Nous commencerons par les notions liées à la traduction avant de terminer par celles liées à la pragmatique, c'est le chapitre suivant.

Chapitre Deuxième

**LA TRADUCTION, LA TRADUCTOLOGIE ET LA
PRAGMATIQUE.**

Introduction

Nous allons procéder au rappel des certaines notions théoriques fondamentales en vue de montrer comment elles seront appliquées dans notre *théorie pour la traduction*. Nous évoquerons quelques théories traductologiques qui présentent à nos yeux un grand intérêt pour la traductologie moderne et particulièrement pour notre recherche.

Le chercheur commencera par les notions liées à la traduction avant de terminer par celles liées à la Science de la traduction et à la pragmatique.

2-1: définition de la traduction

La traduction, est un processus dont la fonction serait de remplacer une langue par l'autre ou, par exemple, de « mettre en français » un roman, un mode d'emploi, un bulletin de naissance, un poème, un guide de dépannage, un décret, ... dont l'original serait en anglais.

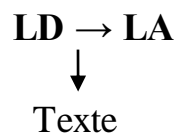
En fait, la traduction ne peut pas se réduire au passage d'une langue à une autre : elle nécessite toujours une adaptation complète du document d'origine à un public qui se caractérise par des habitudes différentes, des goûts différents, des modes de pensée différents, des comportements différents. Un public, donc, qui devra recevoir le document traduit comme si ce dernier avait été rédigé par quelqu'un de même culture.

Pour penser la traduction de manière efficace et rationnelle, il faut se dire qu'un document « traduit en français », par exemple, est un document dont le type, la forme linguistique, le format, la structure, les caractères physiques, les contenus, les finalités et les fonctions ont été francisés. La traduction « importe » ou « exporte » des contenus en les naturalisant aussi complètement que possible.

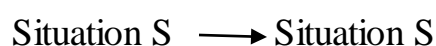
Au propos de la traduction, nous choisissons des définitions déjà existantes et précisons laquelle d'entre elles convient à notre approche, en la reformulant pour l'adapter au contexte de notre recherche.

En effet, le verbe *traduire* apparaît en 1539, une année avant l'apparition du substantif *traduction*, terme du traductologue de première heure Etienne Dolet (1540). Du latin *traducĕre* (faire passer d'un côté à l'autre quelqu'un ou quelque chose), *traduire* est défini comme le fait de faire passer un texte d'une langue à l'autre (Encyclopaedia universalis sur CD-ROM). C'est la même notion de déplacement qui transparait dans la définition des traductologues de la première heure, J.P. Vinay et J. Darbelnet (1960 :20) quand ils disent de la traduction qu'elle est "le passage d'une langue A à une langue B, pour exprimer une même réalité X.

De prime abord, force est de constater que cette conception étymologique de la traduction met l'accent sur l'importance des langues en présence : langue de départ (LD) et langue d'arrivée (LA). Ce qui peut être visualisé sur le schéma suivant :



Cette conception fait de la traduction un cas du bilinguisme. C'est vrai en partie. La traduction est plus qu'un cas du bilinguisme. Il faut ajouter aussi que les auteurs de *La stylistique comparée du français et de l'anglais* (SCFA) ont également pris en compte la notion d'*équivalence*, terme qui renvoie à la possibilité que des textes rendent compte d'une situation en mettant en oeuvre des moyens stylistiques et structuraux entièrement différents (op.cit : 52). La traduction est alors une transposition de la situation S de la langue de départ (langue source) en situation S'' son équivalent en langue d'arrivée (langue cible).



Texte LD → Texte LA

(L'équivalence des textes repose sur l'équivalence des situations) Nous n'épousons pas cette définition car l'on ne traduit pas des réalités (si "réalités" signifie "situations"). Clairement la traduction n'est pas une transposition des situations d'un lieu à un autre. Elle n'est pas non plus le passage du lieu d'où l'on reçoit le message vers le lieu d'où il nous vient ! La traduction n'est pas, non plus, de la cinématographie. Elle est un acte de communication qui se déroule de la même manière que toute communication en une seule langue.

La raison capitale de notre rejet de la définition étymologique est le fait de passer sous silence "comment on passe de LD à LA". Ce que Vinay et Darbelnet étudient c'est le produit au lieu du processus de la traduction. La conséquence de cette démarche est évidente: ce qu'ils appellent "procédés techniques" de la traduction ne peut correspondre qu'à un certain nombre d'étiquettes posées a posteriori aux résultats de la traduction. Or, c'est le processus qui nous intéresse au cours de la présente étude et non le produit. Dans un chapitre intitulé "qu'est-ce que la traduction?", Charles Taber et Eugène Nida (1971 :11) définissent la traduction non en termes de passage d'un texte en LD vers un texte en LA (trans) mais en termes de reproduction du message de LD (dite aussi LS ou langue source) en LA (dite aussi LC ou langue cible): "La traduction consiste à reproduire dans la langue réceptrice le message de la langue source au moyen de l'équivalent le plus proche et le plus naturel, d'abord en ce qui concerne le sens et ensuite en ce qui concerne le style".

Cette définition insère, sans le dire, la traduction dans le vaste domaine de la cognition. En parlant de "la reproduction", elle pose que le traducteur comprend d'abord le message avant de le "réexprimer" en langue cible.

En outre, cette définition pose implicitement l'existence d'un "langage universel" constitué des concepts, auxquels le traducteur recourt pour trouver les équivalents en langue cible. A défaut d'un pareil raisonnement, la traduction est impossible.

Si l'on reconnaît qu'il y a la possibilité d'équivalence entre deux messages appartenant à deux situations socio-culturelles et spatio-temporelles différentes; c'est que l'universalité de la traduction est une évidence. Par voie de conséquence, l'on ne traduit pas la forme mais le sens, car le sens est ce qu'il y a d'universel. Le sens relève de la pensée humaine, que l'on s'exprime en kabyle, en kanyok, en dioula, en kiswahili, en arabe, en anglais ou en français.

Toutefois, nous disons que cette définition pose des problèmes lorsque ses auteurs ajoutent que l'équivalence concerne le sens et le style. D'abord, elle devient redondante en parlant de l'équivalence du sens car l'on ne traduit que le sens, le message. Ensuite, en parlant de l'équivalence du style, cette définition trahit son attachement indéfectible à la conception linguistique de la traduction, celle qui repose sur la comparaison des textes (le texte de départ et celui d'arrivée).

A notre point de vue, l'opération est une quête qui, non seulement sonde des choix lexico-sémantiques ou stylistiques, mais surtout opère des choix des contextes pertinents. Le style dont il faut tenir compte est le style pragmatique, celui lié à l'énonciation et non à la littérature.

De ce qui précède, Jean Dubois et Alii (1973 :490) donnent à l'opération de traduire le sens suivant :

“Traduire c'est énoncer dans une autre langue (ou langue cible) ce qui a été énoncé dans une langue source, conservant les équivalents sémantiques et stylistiques”. Pour sa part, Jean – René Ladmiral (1979 :223) définit la traduction comme “*une opération de métacommunication assurant l'identité de la parole à travers la différence des langues*”. Dans la précédente comme dans cette dernière définition, la traduction est considérée comme une réénonciation d'un message tel qu'on l'a compris en langue source. Et de manière explicite, toutes s'accordent pour situer la traduction au niveau de la parole (le message) et non au niveau de la langue.

Concernant l'importance relative que nous accordons aux langues, en traduction, l'on nous objecterait que l'on traduit toujours en...c'est-à-dire d'une langue à une autre. Certes, l'énoncé est la mise en fonctionnement des significations linguistiques. Mais justement, l'opération de la traduction est un acte énonciatif. Nous ne pouvons nier que les langues sont les véhicules des messages. Le faire, c'est nier en même temps l'existence de la traduction. Nous partageons ici le point de vue de Maurice Pergnier (1993:21):

“Tout message est porteur de la langue qui le médiatise et qu’il manifeste, et dont il est étroitement solidaire puisque lu’n n’existerait pas sans l’autre”. En prenant l'option de la traductologie contemporaine qui clame que la traduction porte sur le message, nous faisons de la traduction une opération de langage, un acte de communication et non un acte de comparaison inter-linguistique, comme le voudraient Vinay et Darbelnet. Car le message se définit non pas en termes de systèmes de signes ; mais par rapport aux paramètres d'énonciation : l'énonciateur et/ou le locuteur, le destinataire, l'objet du message, la situation spatio-temporelle, les intentions du locuteur, l'implicite, le contexte cognitif partagé. Alors, nous définirons, avec Maurice Pergnier (1993 : 83), l'opération de la traduction de deux manières: d'abord de manière négative et puis de manière positive : « La traduction n'est pas une opération qui résulte d'équivalences préexistantes entre les signes de deux langues. Elle est l'opération qui établit, par l'intermédiaire des messages, des équivalences entre signes qui ne sont pas considérés in abstracto, des équivalents, c'est-à-dire des éléments interchangeables ».

Cette conception de la traduction impose que l'on considère l'ensemble de l'information contenue dans l'énoncé et non une unité linguistique. La traduction peut même procéder à une réorganisation totale de l'énoncé. Il n'est plus question pour le traducteur de se voir lié aux mots et aux structures de la langue source.

Ainsi Marianne Léderer (2001 :19) donne-t-elle une formule, presque extrême que nous reprenons: "traduire n'est pas transcoder mais comprendre et exprimer le sens". Cette formule vient après un postulat pragmatique que nous avons déjà fait nous dans les pages précédentes:

“N'est-il pas légitime de penser que le processus de la communication tel qu'il s'effectue à l'intérieur d'une seule et même langue est le même que celui qui relie le traducteur à son texte original, puis sa traduction au lecteur qui en prendra connaissance, de sorte que le processus de la traduction relève beaucoup plus d'opérations de compréhension et d'expression que de comparaison entre les langues”. (Op. cit:18)

De ce qui précède, l'on peut dire que la traduction devient “une déverbalisation”, c'est-à-dire une opération totalement libérée de l'emprise du signifiant, comme nous le présente Jean Delisle :

Traducteur (Interprète)

Concepts à exprimer

(Déverbalisation) (Reverbalisation)

Jean Delisle fait de la traduction une opération cognitive qui porte sur les concepts. De fil en aiguille, disons qu'Aplana aussi est du même avis, raison pour laquelle elle associe la sémantique conceptuelle à la théorie de pertinence pour étudier la traduction du verbe français en allemand.

2-1-1: L'Énoncé comme unité de traduction

Nous ne serions pas revenu sur la notion d'unité de traduction si notre étude ne s'inscrivait pas dans le domaine de la communication ; car cette notion est vieille de plusieurs décennies et supposée connue. Ce n'est pas pour lui dénier son importance dans une approche théorique de la traduction que nous le disons. Il est, en fait, nécessaire que toute étude scientifique de la traduction définisse l'unité prise en compte au cours du travail de traduction, étant donné la théorie adoptée.

En effet, la pragmatique n'étudiant pas les phrases (ce qui est du domaine de la syntaxe), une théorie pragmatique ne peut offrir à la traductologie la phrase comme unité sur laquelle travaille le traducteur. Bien au contraire, elle lui impose **l'énoncé**. Bien plus, l'énoncé n'est pas à diviser en soi-disant unités de sens.

A ce sujet, nous nous démarquons de Vinay et Darbelnet (Op. cit: 37) pour qui "l'unité de traduction est le plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément". Nous entendons par "énoncé" une suite linguistique produite par un locuteur avec intention communicative. C'est dire que, pour traduire, il faut prendre en compte, non des segments, même s'ils ont un sens ! Mais la totalité de l'énoncé, à laquelle l'on joint les données extra-linguistiques. A chaque énoncé sont associées une forme logique (forme linguistique) et une forme propositionnelle.

Soit l'énoncé ci-après de Noam Chomsky :

Some familiarity with the theoretical and descriptive studies listed in the bibliography is pre-supposed". La traduction que Jean Claude Milner en donne nous montre qu'il ne s'évertue pas à le segmenter mais traduit la totalité du message "L'on supposera une certaine pratique des études théoriques et descriptives citées dans la bibliographie". (Encyclopaedia universalis : téléchargé au mois mars 2005) L'analyse en unités de traduction doit donc se libérer de l'emprise du signifiant. Pour traduire, l'on a besoin du sens qui se dégage de l'ensemble, selon le La démarche segmentale ne peut conduire qu'à un transcodage. Ce dernier est loin d'être une traduction.

2-1-2: Le rôle du traducteur

En tant que le traducteur de faire passer une culture vers une autre, au moyen de la parole, on sera, à coup sûr, déçu ou Il est chargé de traduire, oralement ou par écrit, tout document ou texte se présentant sur un support écrit ou lisible (le document peut être du code électronique).

On distingue selon le degré de spécialisation des textes traduits ou la nature de la spécialisation, le traducteur généraliste, le traducteur spécialisé, le traducteur technique, le traducteur juridique, le traducteur commercial et ainsi de suite, avec mention spéciale au traducteur littéraire.

On distingue également selon le contexte dans lequel s'exerce la profession, le traducteur d'édition, le traducteur de pragmatique, le traducteur libéral. Comment faire passer dans la culture luba qui ne connaît que deux saisons – la saison de pluie et la saison sèche – la notion de quatre saisons de l'Europe ? Le rôle du traducteur n'est pas de "traduire les cultures" mais plutôt d'interpréter et de réexprimer en langue cible un message, véhicule de la culture et davantage de la pensée.

Le traducteur énonce en langue cible des concepts – les notions cognitives, la pensée du locuteur de la langue source en langue cible. Cette idée, à elle seule, suffit à poser l'universalité de la traduction qui, désormais, ne se heurte ni au lexique ni à la syntaxe, encore moins à la sémantique des langues en présence.

Ainsi, la traduction est aussi fonction du public (client ou simple auditeur), nous disons qu'il faut tenir compte du public pour qui l'on traduit, en vue de lui offrir un discours, pragmatiquement équivalent au discours en langue source, et un discours respectueux de la langue cible. Nous disons implicitement que la langue cible est aussi capable d'exprimer les mêmes concepts que la langue source. Toutefois, l'on ne demande pas au traducteur de faire l'auteur de l'œuvre!

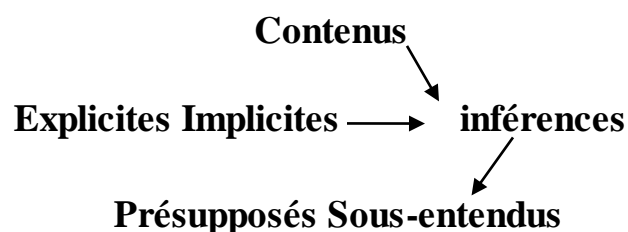
Le traducteur opère un choix, comme nous l'avons déjà dit. Le choix ne peut être arbitraire ou purement soumis à l'intuition du traducteur. Notre dissertation se propose de montrer que le rôle d'interprète du traducteur repose sur des choix pertinents et argumentativement orientés.

2-1-3: L'implicite

A présent, ils ont tournons vers la traduction de l'implicite. Il s'agit d'analyser le processus de traitement des présupposés et des sous-entendus au cours de la traduction. ils ont proposé d'étudier également les stratégies de traduction de l'implicite utilisées par le traducteur, sachant que l'implicite est « une chose dite à mots couverts, une arrière-pensée sous entendue entre les lignes » (Kerbrat-Orecchioni C. 1986 :6).

Ils commenceraient par justifier l'étude du cas Implicite avant de procéder à l'analyse du processus de traduction des présupposés d'abord et des sous-entendus, ensuite. Ils montreraient en quoi telle traduction est une réussite et telle autre un échec.

Certes, d'aucuns auraient raison de se demander pourquoi une approche pragmatique de la traduction prend en compte l'implicite. La première justification est d'ordre théorique : Etant donné que notre modèle d'approche est un modèle différentiel, nous ne pouvons pas aborder l'implicite qui est, par essence, une inférence. Kerbrat-Orecchioni (1986 : 20) l'a si bien exprimé à travers ce schéma :



Il s'avère indubitable que l'extraction de l'implicite est une opération liée au contexte. En tant que telle, elle intéresse au plus haut point l'approche pragmatique de la communication en générale et celle de la traduction en particulier. Ceci n'implique que l'extraction du contenu implicite, au cours du processus de traduction, n'est possible que grâce au recours impérieux aux informations encyclopédiques et linguistiques pertinentes dans le contexte.

2-1-4: la traduction et contexte

Tous les traducteurs et traductologues sont d'avis qu'en dehors du contexte, il n'y a pas de traduction, car le sens est contextuel dans un discours. Et nombre de linguistes en ont parlé. François Rastier donne au contexte un rôle déterminant dans l'identification du sens. Il affirme : "Le contexte est l'ensemble des instructions contenues dans le texte qui permettent d'identifier un sémème et les traits qui le composent" (Rastier F. 1991 :154). Quand bien même cette conception du contexte est étroite, elle retient notre attention du fait que les instructions dont parle Rastier ne peuvent se ramener qu'aux hypothèses, soient-elles d'origine linguistique.

2-2: La traductologie

Le concept "traductologie" est d'une création relativement récente. Il remonte à l'année 1972 lorsqu'il fut créé par le québécois BRIAN HARRIS. Disons avec Gile Daniel (2005:234) qu'en dehors des traductologues eux-mêmes, bien peu des membres de la communauté universitaire savent ce qu'est la traductologie et beaucoup la confondent avec la pratique de la traduction. Ce concept couvre ce qui est désigné en Anglais par Translation studies, en allemand *übersetzungswissenschaft* ou en espagnol *Traductología*. Qu'est-ce qu'est donc cette jeune discipline aux contours scientifiques mal définis?

D'une manière simple, l'on a coutume de définir la Traductologie comme théorie de la traduction ou un discours sur la traduction. De manière rigoureuse, nous définissons la traductologie comme la science de la traduction en ses différents aspects: littéraires, professionnels, psychologiques, pragmatiques, sociolinguistiques, linguistiques, ethnographiques, ou cognitifs... De jure, la traductologie remplit les trois fonctions cardinales de toute discipline scientifique : faire, transmettre, rechercher.

Alors, qu'est-ce qui n'est pas traductologie? Nous nous posons cette question dans la mesure où il existe une abondante littérature sur la traduction. Mais cet amas d'écrits n'est pas automatiquement du domaine de la traductologie.

Il y a, en premier lieu, une littérature professionnelle des traducteurs dans laquelle ces derniers décrivent leur métier, exposent les difficultés qu'ils éprouvent selon que le texte à traduire est scientifique ou littéraire, juridique ou religieux, parlent de leur expérience.....

Il y a aussi une littérature faite de réflexions herméneutiques sur la traduction. Réflexions, certes bonnes et correctes, elles sont mêmes pertinentes; mais encore une fois elles relèveraient de la philosophie du langage. Trop peu d'entre elles appartiennent au domaine de la traductologie.

Positivement, un discours ayant pour objet la traduction est traductologique lorsqu'il est une exploration de la traduction fondée sur l'observation systématique du phénomène de traduction en ses différents aspects, sur la recherche des régularités, l'explication des faits observés, l'observation des modèles ou théories (explicatives et prédictives), ainsi que la vérification de ces dernières.

L'on nous dira qu'en ce sens, il n'existe de traductologie que celle universitaire. C'est vrai. Mais elle se fait également dans des centres de recherche, tandis que sa pratique s'observe à travers plusieurs associations nationales et internationales, plusieurs ouvrages ou discours traduits en multiples langues de la planète.

Alors seulement, l'on comprend la répulsion sempiternelle entre praticiens et traductologues. Les premiers disent qu'ils n'ont que faire d'une théorie qui n'aide à résoudre aucune de leurs difficultés pratiques. Ils pensent d'ailleurs que les traductologues empiètent sur leur domaine étant donné qu'ils parlent de la traduction sans avoir jamais traduit eux-mêmes. En substance, ils interrogent : qui peut se prévaloir spécialiste en traduction, alors qu'il n'en a, en aucun moment, "éprouvé" les difficultés traductionnelles ?

Ce débat est peu productif pour que nous nous y engagions dans le cadre d'une contribution à la théorie traductologique. Il est bon et pas essentiel que le traductologue traduise également; et d'ailleurs chaque fois qu'il dénonce ou qu'il

explique, il traduit. Mais il est faux de conclure que pour qu'existe la traductologie, il faut que les traductologues soient au départ traducteurs (ou même après). Il en est ainsi pour les sciences mathématiques ou physiques. Il ne faut pas non plus appartenir au Moyen-Âge pour se spécialiser en histoire du Moyen-Âge ! Le traductologue peut apporter un soutien indéniable à la pratique de la traduction: le cas d'Eugène Nida, appelé à secourir les traducteurs de la American Bible Society est plus qu'éloquent.

L'histoire de la traductologie retient les noms des auteurs tels Cicéron, Horace, Sénèque, Pline le Jeune, Quintilien; les penseurs (philosophes ou religieux) tels Saint Jérôme, Saint Augustin, Saint Thomas d'Aquin, Roger Bacon, Erasme, Luther, Etienne Dolet, du Bellay, Goethe, Leibniz, Nietzsche, Chateaubriand. Mais encore une fois, il s'agit de la réflexion sur la traduction qui jette des bases lointaines de la jeune discipline du 20ème siècle, qu'est la traductologie.

Les vrais ouvrages de traductologie datent des années 1950 et 1960. Les plus connus sont: Georges Mounin (1955, 1960), Jean Vinay et Jean Darbelnet (1958), Roman Jakobson (1959), Catford (1965). Quelle est alors la nature de cette discipline?

La traductologie lue à travers sa production scientifique s'avère un domaine interdisciplinaire. On y retrouve tellement de branches qu'on est en droit de se poser la question si réellement la traductologie existe ou s'il s'agit tout simplement de diverses disciplines qui abordent la traduction avec leurs propres méthodes d'approche.

Les courants de la traductologie sont multiples: linguistiques, philosophiques, sociologiques, ethnographiques, psychologiques, littéraires, exégétiques, informatiques, voire électroniques; et les discours traductologiques quadruples : discours descriptif, discours prescriptif, discours inductifs et discours didactiques.

Cette interdisciplinarité se trouve engendrée par deux faits majeurs, comme le dit Daniel Gile (2005:259), que nous résumons ici. Le premier fait est la

nécessité qui s'impose au scientifique (traductologue) de profiter du savoir et du savoir-faire acquis dans les disciplines à longue tradition scientifique, telles la linguistique, la pragmatique ou la philosophie. Faut-il le rappeler: L'interdisciplinarité est devenue une règle en Science ! On constate que le distributionnalisme s'inspire du behaviourisme, la sociologie systémique du structuralisme saussurien Le deuxième fait est le vide que laisse chacune des disciplines qui aborde, dans le cadre spécifique, la traduction. Quand c'est le linguiste, par exemple, qui étudie la traduction, il a tendance à oublier les problèmes pragmatiques de la traduction.

Nous ajoutons que le caractère interdisciplinaire de la traductologie est inhérent à la complexité même de l'objet d'analyse (la traduction): il est un acte cognitif, un acte de communication, un acte linguistique, un acte psychologique, un acte culturel etc.

Quoiqu'il en soit, James Holmes a déjà signé l'attestation de naissance de la traductologie, en 1972 quand il publia un article fondateur de la discipline "the name and nature of translation studies"(Holmes J. (éd.) :1988) dans lequel il affecte deux objectifs à la traductologie, à savoir:

- 1) décrire les phénomènes traductionnels
- 2) proposer des théories explicatives et prédictives pour en rendre compte

De ce qui précède, la traductologie se divise en deux branches, d'après Holmes: la traductologie fondamentale, et la traductologie appliquée. La traductologie fondamentale se divise en deux sous-branches:

1. La traductologie fondamentale (dite "pure"): qui comprend deux branches:
 - La traductologie descriptive qui se divise, à son tour, en traductologie "orientée produit" (ou traductologie textuelle) concentrée sur les textes produits; en traductologie "orientée fonction" (ou "traductologie fonctionnelle") qui étudie la fonction des textes traduits dans la société d'arrivée, et en traductologie

"orientée processus" (ou "traductologie cognitive") axé sur les processus cognitifs sous-tendant l'acte traduisant.

2-2-1: La Théorie interprétative

Marianne Lederer et Danica Seleskovitch (2001 : 6) commencent par épingle le problème du statut épistémologique de la théorie interprétative, en faisant de la traduction une discipline relevant de la théorie générale du langage :

*“La théorie interprétative [...] est théorie dans le sens où elle explique
Le phénomène de la traduction et révèle, à travers lui, les aspects
Essentiels du fonctionnement du langage”.*

En effet, la théorie interprétative de Lederer et Seleskovitch est d'un apport théorique indéniable. Dans sa défense de la stylistique comparée de Vinay et Darbelnet, Roda P. Roberts (1980 :55) le reconnaît aussi, en disant:

*“ Quoi qu'il en soit, dans la mesure où leurs travaux (Léderer et
Seleskovitch) sont allés plus loin que la S.C.F.A* dans l'analyse
du sens du message, on peut dire que leur apport théorique est
Indéniable”.*

Elle reste toutefois une théorie empirique. Cette théorie est sérieuse dans sa démarche méthodologique : les auteurs ont utilisé la technique d'enregistrement au moyen du magnétophone et des bandes magnétiques pour enregistrer des interprétations consécutives à partir desquelles elles ont dégagé tous les principes susceptibles de s'appliquer à la traduction orale et écrite sans distinction. La traduction se déroule sous le schéma triptyque : Compréhension → Déverbalisation → Réexpression. Par déverbalisation, il faut entendre l'extraction du message de sa forme linguistique afin de permettre une réexpression dégagée de l'influence de la langue source. La T.I. oppose sens à signification linguistique. Le sens appartient au discours, à la parole, au contexte. La signification linguistique est un sens des mots en dehors de l'usage.

Toutefois, le sens s'appuie sur les significations linguistiques mais ne s'y limite pas et c'est l'ensemble du texte, au fur et à mesure qu'il se déroule à la lecture, qui permet de comprendre le vouloir dire de l'auteur. Car la T.I. assigne comme tâche au traducteur : de communiquer la pensée d'autrui. Ce sens n'est pas statique et donné à l'avance. Il est un processus en déroulement constant qui se construit tout au long du discours. Il se construit, pour ainsi dire, au fur et à mesure que se déroule la chaîne parlée.

Concernant le processus de la traduction, la T.I. pose qu'il s'effectue de la même manière que tout processus de communication à l'intérieur d'une seule et même langue. Ce processus relève donc plus d'opérations de compréhension et d'expression que de comparaison entre les langues.

Le processus de compréhension de l'énoncé repose sur deux ordres de connaissances : les connaissances, tout court, c'est-à-dire à chaque fois les connaissances pertinentes qu'évoquent l'énoncé, et la connaissance de la langue. L'appréhension du sens dépend de l'adéquation de ces deux sortes de connaissances par rapport à la nouveauté apportée par le fait linguistique. Toutes les connaissances extra-linguistiques que l'on possède servent à interpréter la signification. Le traducteur doit comprendre lui-même le message qu'il a à traduire et le reformuler dans la langue cible sous une forme qui soit immédiatement comprise par l'auditeur monolingue de cette langue.

Au cours de la compréhension, le traducteur retient, pour chaque énoncé, une gamme d'interprétations possibles qui diminue dès que chaque énoncé est replacé dans son contexte (et cela peut être un livre entier, précisent les auteurs de la T.I.), car le vouloir dire n'est pas équivoque et cherche à se manifester de façon à se faire comprendre.

Il n'est nullement inutile de rappeler qu'en T.I., la traduction n'est pas du domaine des langues, elle est une opération sémantico-cognitive. Pour être plus explicite, disons qu'elle est une opération pragmatique et cognitive au cours de laquelle le sens pertinent d'un énoncé s'impose dans

un contexte comme le seul valable.

2-3: La pragmatique

Après avoir défini en leurs différents aspects, la traduction, objet de notre étude, et la traductologie, discipline dans laquelle s'inscrit notre mémoire nous avons indiqué que la théorie interprétative qui sert de point de départ à notre théorie pragmatique de la traduction est une théorie sémantique et pragmatique.

Dès lors, il est nécessaire de préciser ce que la *sémantique* et la *pragmatique* ont en commun et de voir comment la théorie de la traduction que nous proposons mérite d'être une théorie sémantico-pragmatique.

Après avoir élucidé le point de vue ci-dessus, nous étudierons la sémantique et la pragmatique à travers quelques courants les plus représentatifs, selon qu'ils nous inspirent en pragmatique ou en traductologie. Ainsi terminerons-nous ce chapitre par la théorie cognitive qui offre le cadre méthodologique et pratique à l'approche pragmatique de la traduction. Avant d'y arriver, voyons les notions clés que nous retenons pour notre étude dans les différentes conceptions de l'interface sémantique/pragmatique.

2-3-1: Le critère pragmatique

Selon Kerbrat-Orecchioni, (op. cit: 36) le présupposé pragmatique est l'information que l'énoncé véhicule et qui concerne « les conditions de félicité » qui doivent être réalisées pour que l'acte de langage que prétend accomplir l'énoncé puisse aboutir perlocutoirement. Ces informations sont relatives à la situation de communication.

Il va de soi que la définition pragmatique de la présupposition nous renvoie à la notion traductologique importante : la notion de contexte. La raison est évidente : le présupposé est une information liée à l'usage de l'énoncé et non à l'énoncé lui-même. C'est l'usage que nous faisons des énoncés qui posent les présupposés puisque le même énoncé peut exprimer un présupposé à un t0 de l'énonciation ou ne pas exprimer un présupposé à un t1 de l'énonciation. C'est le principe d'annulabilité en contexte. Nous en voulons pour exemple l'énoncé

(a) *le roi de France est sage*. Aujourd'hui (t0), le présupposé est faux (il existe un roi en France) ; d'où la réplique possible : *la France est – elle un royaume ?* Pourtant, aux temps de Louis XIV (t1) ce présupposé était vrai.

2-4: Sémantique et Pragmatique

En tant que nous définissions la sémantique et la pragmatique d'un point de vue ou d'un autre, les deux disciplines sont soit complémentaires, soit disjointes et autonomes l'une de l'autre. Nous soutenons, pour notre part, que la sémantique est intégrée à la pragmatique. Elles sont complémentaires et nécessaires l'une à l'autre. Nous ne pouvons pas reprendre à notre compte les propos suivants de Gérard Deledalle (1979 : 147-148):

“Mais le sens n'est donné aux mots, ni par la priméité, le langage lui-même, ni par la secondéité, les choses elles-mêmes, mais par la tiercéité, la pensée qui est l'objet propre de la pragmatique. Pas de sémantique donc sans pragmatique. L'étude du langage considéré du point de vue du sens est donc sémantico-pragmatique”.

Les arguments pour appuyer ce mémoire ne sont pas à rechercher. De prime abord, il convient de retenir qu'au cœur des théories pragmatiques se trouvent trois grandes préoccupations sémantiques. Ce sont les trois réponses aux trois préoccupations qui consacrent la différence entre théories pragmatiques. Ces préoccupations sont les suivantes 1) la limite de la signification (locutoire)

2) le calcul de sens (illocutoire)

3) la nature du contexte (perlocutoire)

A la première préoccupation correspondent deux types de théories pragmatiques : le premier inclut dans la signification linguistique la valeur en usage. Ce type de théorie pragmatique intègre le contexte dans le calcul de sens. Quant au deuxième type de théories pragmatiques, il conçoit que la signification

linguistique se limite à la signification compositionnelle. Ce type de théories prône le recours à l'inférence pour expliquer le sens d'un énoncé.

Il ressort de cette classification que si l'on admet le premier type de théories, le sens d'un énoncé se trouve alors associé au complexe phrase – signification – contexte, comme le dit Moeschler (2001 : 4). Si au contraire, l'on opte pour le deuxième type, alors le pragmaticien doit dire jusqu'où doit aller le destinataire pour comprendre l'énoncé du locuteur. Ainsi se trouve évoquée la notion de contexte.

Dans le premier type de théories, le contexte se trouve réduit au contexte d'énonciation. Dans le deuxième type, il contribue à la construction du sens. Il ne contient alors que les informations qui permettent de déterminer le vouloir dire du locuteur. Le destinataire enrichit la signification linguistique et infère sur les intentions du locuteur, moyennant les informations contextuelles.

En effet, il n'est contesté par personne, à l'heure actuelle, qu'on ne peut pas comprendre le langage humain en se basant uniquement sur les aspects codiques et vériconditionnels. Certes, ces aspects linguistiques sont nécessaires à l'interprétation d'un énoncé, mais ils ne sont pas suffisants, pour autant. Ils doivent être complétés par les aspects contextuels, aspects inférentiels donc.

Poussant plus loin, François Recanati (1981 : 36) ne va-t-il pas jusqu'à affirmer qu' il faut admettre que même l'interprétation d'un performatif explicite repose partiellement sur une inférence contextuelle” ? En termes techniques, nous dirions que l'interprétation sémantique d'un énoncé ne relève pas que de la forme non - propositionnelle (prenant en compte les données linguistiques uniquement). Une interprétation linguistique n'est pas complète. Pour l'être, le traitement linguistique de l'énoncé (traitement périphérique) doit s'enrichir d'un autre type de traitement, que nous nous permettons d'appeler *traitement pragmatique*. Seule l'interprétation pragmatique est complète car elle prend en compte les données lexicales, logiques.

Encyclopédiques et perceptives. Comme on le voit, la sémantique participe, à côté de la pragmatique, à l'acte de compréhension d'un énoncé. L'argument qui avait milité en faveur de la séparation étanche entre sémantique et pragmatique est le fait de considérer d'une part la sémantique comme une discipline linguistique qui s'occupe du sens des phrases, sens identifié au contenu représentatif de ces phrases et, d'autre part la pragmatique comme l'étude du sens contextuel, du sens de l'énonciation incorporant ainsi ce que la linguistique ne peut prendre en compte dans ses analyses (pour raison de rigueur méthodologique). Cette thèse qui milite en faveur du principe de l'autonomie du sens révèle l'existence d'un sens sémantique opposé au sens pragmatique. La conséquence logique est que l'on en vient à considérer, à tort ou à raison, que le vrai sens est le sens pragmatique. Ce dernier, tributaire de la situation d'énonciation, est un sens connotatif.

Nous ne partageons pas ce point de vue selon lequel le sens pragmatique équivaut au sens connotatif. Et pour cause, le contenu représentatif est un état de choses, donc un élément extralinguistique auquel réfère le signe linguistique. Si tel est le cas, alors il s'agit d'un élément pragmatique (en tant que donnée encyclopédique) auquel réfère le signe linguistique. Il ne serait pas exagéré de dire, dans le cas d'espèce, que le sens est pragmatique.

Un auteur comme Rastier dirait tout de suite que nous nous trompons sur la définition du concept « sens ». Nous sommes d'avis qu'il ne faille pas confondre noème et sème. Et même alors, cette distinction ne peut annihiler la part de la composante pragmatique dans l'analyse sémantique. Pour preuve, nous prenons Rastier (1996 :36) lui-même aux mots :

“En somme, le sème est certes défini par des relations s'entre sémèmes, mais ces relations elles-mêmes sont déterminées par le contexte linguistique et situationnel. Si bien que les données pragmatiques peuvent devenir des conditions d'existence et d'identification du sème. (...) En d'autres termes, Inacceptable aussi est le fait de considérer la pragmatique comme étant

l'étude du sens particulier, sens subjectif et sens indexical. La pragmatique étudie le sens de l'énoncé dans le discours. C'est pourquoi, l'interprétation d'un énoncé a pour source, entre autres, la mémoire immédiate. Ceci revient à dire que les énoncés qui précèdent ou qui sont immédiatement co-existants influent sur le sens de l'énoncé en instance d'interprétation. Ceci étant, nous levons le principe que le sens co-textuel du sémanticien structuraliste n'échappe pas à la pragmatique. Quant à la relation signe/émetteur comme seul constituant du sens pragmatique d'un énoncé, notre point de vue est qu'il y a là une conception trop forte du sens pragmatique. La théorie de la pertinence admet que la composante linguistique, comme la composante logique ou la composante perceptive sont constitutives du sens d'un énoncé dans le discours. C'est là l'apport de la pragmatique lexicale qui n'est rien d'autre que la discipline linguistique “qui étudie les processus par lesquels la signification littérale des mots (ou spécifiée linguistiquement) est modifiée en usage“ (Wilson D. 2006 : 33). Nous considérons les mots comme “les éléments qui encodent des représentations mentales ou concepts, faisant partie d'un système global de représentation conceptuelle, également appelé le « langage de la pensée. Ce sont ces concepts qui déterminent ce que l'on pourrait appeler la dénotation linguistiquement spécifiée des mots”. (Idem. : 34).

Nous ne pouvons nier cependant une évidence : la force illocutoire de tout acte de parole contribue à son sens. Tel acte est compris comme un ordre, tel autre comme une demande. L'intentionnalité est un phénomène qui doit préoccuper non seulement le pragmaticien mais aussi et surtout le sémanticien. Il en découle qu' un certain nombre de phénomènes que l'on a coutume de considérer comme linguistiquement pertinents ne peuvent être décrits sans tenir compte de ce que l'on suppose être l'intention communicative de l'émetteur” (Kerbrat – Orecchioni C. 1986 : 316). Nous savons que le concept d'intention a été chassé de la sémantique par les structuralistes. Cependant la pragmatique le définit en des termes opératoires grâce à la T. P.

Venons-en à une notion qui sert d'argument fort en faveur d'une relation sémantique – pragmatique : la notion de contexte. Grâce à la nouvelle conception de ce concept, l'on comprend bien que la thèse de la dépendance contextuelle constitue non seulement “un argument pratique dans l'analyse de la communication, mais également un argument plus technique en vue de décrire la variation du sens” (Moeschler J. et alii 1994 :16). Faut-il rappeler que le contexte n'est pas à confondre avec la situation d'énonciation, situation donnée à l'avance et qui demeure fixe tout au long du discours. Le contexte est plutôt un ensemble d'hypothèses émises énoncé après énoncé. Ces assumptions sont des propositions qui correspondent à des informations tirées des sources linguistique, logique, encyclopédique (qui comprend la situation d'énonciation et toutes les connaissances ou les croyances qu'a le sujet), mémorielle et perceptive. De ce qui précède, la sémantique se trouve intégrée à la pragmatique dans le processus d'interprétation des énoncés.

Ce point de vue ne contredit en rien la thèse de l'Argumentation à laquelle nous allons recourir pour expliquer certaines notions de la théorie pragmatique de la traduction. Il la réajuste plutôt. Car, sur le fond, tous les deux démontrent que la sémantique et la pragmatique sont complémentaires dans l'interprétation de l'énoncé. En effet, Ducrot et Anscombe admettent pour leur part que c'est la pragmatique qui est intégrée à la sémantique. Recanati (1981 :29) nous renseigne que “La sémantique est, dans la conception de Ducrot, la discipline qui s'occupe du sens des formes ; et elle doit inclure un composant pragmatique pour rendre compte des éléments qui sont associés conventionnellement, non pas à tel aspect de la réalité dont les phrases où ils figurent peuvent être utilisées pour parler, mais à ce que fait le locuteur quand il énonce ces phrases. Ce composant pragmatique intégré à la sémantique s'ajoute au composant « vériconditionnel » de celle-ci, qui assigne aux phrases des conditions de satisfaction indexées sur le contexte d'énonciation”. Alors, Ducrot et

Anscombe assignent à *la pragmatique intégrée* l'étude des formes linguistiques dont le sens a trait à leur emploi. Ils défendent l'idée selon laquelle l'argumentation discursive se trouve, pour sa part, inscrite dans la structure de la langue. Ce qui explique la relation étroite entre sémantique et pragmatique.

Nous retenons l'implication à laquelle arrivent Ducrot et Anscombe, tout en affirmant que c'est la sémantique qui est intégrée à la pragmatique plutôt. Nous empruntons l'argument de l'argumentativité inscrite dans la structure (linguistique) de la langue pour exploiter la pragmatique des connecteurs.

L'on ne doit pas tomber dans l'extrémisme intégrationniste qui va jusqu'à réduire la pragmatique à une théorie de la performance sémantique à l'instar de Katz (Gaspard Kilumba Katutula 2005 :42).

La traduction en tant que telle présente un intérêt pour la sémantique. On n'ignore pas qu'elle se trouve invoquée dans le débat sur les universaux sémantiques/universaux d'expérience. Hagège (cité par Rastier F. 1996 :27) considère la possibilité qu'ont toutes les langues à se traduire comme un argument fort en faveur de la thèse des universaux linguistiques/universaux d'expérience quand il affirme que la traduction est la seule garantie que nous ayons d'une substance sémantique au moins en partie commune à toutes les langues. C'est toujours elle, dans ce débat, qui est invoquée pour étayer la thèse selon laquelle les sèmes demeurent propres à chaque langue particulière. De la sorte, s'il existe des universaux d'expérience, ce ne sont pas des unités linguistiques mais des formations conceptuelles. François Rastier (Op. cit. 28), pour le citer en exemple, part du constat trivial suivant : « même entre les langues étroitement apparentées, les mots les plus simples ne se traduisent pas exactement ». De ce qui précède, il argue : “on ne peut affirmer que les sèmes soient des universaux, à moins de fonder cette thèse sur leur assimilation à des idées innées, ou à des qualités du réel extralinguistique”. Il y a lieu, tout compte fait, de conclure à un intérêt réflexif de la sémantique en traduction. Cet intérêt justifie et soutient l'abord des théories sémantiques en traductologie.

Sémantique, pragmatique et traduction se côtoient également dans deux cas de figure : le cas d'ambiguïté et le cas de la détermination de l'intentionnalité. Nul ne peut lever l'ambiguïté et opter pour un seul d'entre les sens s'il n'exploite d'autres types de connaissances que des connaissances linguistiques. Bien entendu, il est hors de question d'exclure celles-ci. Et pour prétendre traduire de manière équivalente un énoncé, il faut avoir compris l'intention de son énonciateur.

Nous pouvons ainsi donc passer en revue quelques modèles sémantiques qui sont les plus liés à l'approche pragmatique de la communication verbale. Nous relèverons, au cours de l'exposé, les points essentiels auxquels la théorie pragmatique de la traduction recourt. Cette théorie, point n'est besoin de le répéter, prend en compte les aspects sémantiques du contexte. C'est pourquoi nous exposerons tour à tour les théories relatives à la sémantique componentielle (en tant que paradigme le plus représentatif de la sémantique structurale), à la sémantique cognitive, et à la sémantique formelle. Nous analyserons en deuxième lieu la pragmatique et tous les courants représentatifs, avant de mettre un accent particulier sur la notion de contexte.

2-4-1: La sémantique componentielle

Pour indiquer l'importance de la sémantique componentielle dans le travail du traducteur, René Peter- Contesse (1987 :34) disait : « Un troisième élément dont le traducteur doit tenir compte dans son travail de transfert du sens d'un texte dans une langue différente, c'est la connotation. L'analyse componentielle l'aide à trouver la signification objective d'un mot ou d'une expression ».

Dans un contexte, la sémantique componentielle retient les propriétés pertinentes (définitoires) de l'unité lexicale. Il s'agit des propriétés par lesquelles un signifié se distingue de l'autre ou des autres avec lesquels il se trouve dans le même champ sémantique. Cette affirmation que nous venons de faire oblige que nous reprenions la distinction classique établie en sémantique componentielle entre “propriétés inhérentes” et “propriétés afférentes”. Ces dernières sont des propriétés liées au contexte.

Au cours de l'interprétation, le traducteur en quête du sens communicatif doit découvrir, grâce aux hypothèses contextuelles, les sèmes afférents et ceux virtualisés ou neutralisés portant des sèmes inhérents. Charles Taber (1972) justifiait, il y a près de quatre décennies, cette analyse de la structure sémantique en ces termes : “ puisque le sens d'un texte comprend toute sa structure sémantique, non seulement la signification des termes, il importe dans l'analyse de retrouver cette structure”.

2-5: Les théories pragmatiques

Nous avons choisi deux d'entre plusieurs théories pragmatiques comme socles de la théorie pragmatique de la traduction que nous entendons proposer. Il s'agit de la théorie de la pragmatique cognitive et la théorie de la pragmatique intégrée. Or ce choix ne peut être fait sans au préalable une comparaison. Sperber et Wilson (1989 : 249) conseillent cette attitude au pragmaticien en particulier et au scientifique en général :

“La recherche d'une théorie scientifique juste ne peut se fonder sur l'examen de toutes les théories possibles puisqu'on ne les connaît pas toutes. On ne peut non plus faire appel à un critère qui permettrait de dire si une théorie est juste sans la comparer à d'autres théories”.

Pour le besoin de la comparaison, nous pouvons regrouper les théories pragmatiques :

2-5-1: Les théories linéaires :

Ce sont des théories qui sont issues de la philosophie du langage et de la sémiotique. Elles préconisent un lien entre les trois composantes sémiotiques : la syntaxe, la Sémantique et la pragmatique. Ces théories sont dites linéaires parce qu'elles admettent un ordre linéaire dans le traitement du signe linguistique. Elles sont en plus modulaires en ce qu'elles admettent que chaque composante est autonome et indépendante.

L'ordre de traitement du signe linguistique est le suivant : l'on commence toujours par un traitement syntaxique avant tout traitement sémantique. La sortie de la syntaxe constitue l'entrée de la sémantique. A l'issue du traitement sémantique, on peut alors passer au traitement pragmatique. Le traitement pragmatique se sert des données sémantiques. François Latraverse (1987 : 43) reprend cette position en disant :

“La dimension sémantique peut ainsi avoir le privilège d'être posée la première car elle correspond au critère même du signe, à savoir le fait de présenter ou de désigner quelque chose. La dimension pragmatique, pour sa part, vient en deuxième lieu et appuie la dimension sémantique, le signe désigne l'objet par l'interprétant”.

Ce courant, qui se place dans la suite de Peirce, présente une multiplicité des travaux philosophiques et linguistiques. Nous présentons brièvement quelques théories et justifions pourquoi elles n'ont pu retenir notre attention.

Disons avant tout que Morris intègre la pragmatique, non à la Sémantique comme le font Ducrot et Anscombe, mais à la sémiotique, science du signe en général. C'est au sein de cette discipline qu'il met en relation la sémantique et la pragmatique. Il définit la totalité de langage en termes de comportement. François Latraverse (1987), qui résume la contribution de Morris à la pragmatique, montre qu'il existe dans le chef de Morris et Peirce trois relations binaires du signe, à partir d'une relation ternaire fondamentale : la relation des signes aux objets auxquels ils sont applicables, la relation des signes aux interprètes et la relation des signes avec d'autres. Ce sont ces relations qui fournissent les trois dimensions reprises également par Carnap, à savoir la dimension syntaxique, la dimension sémantique et la dimension pragmatique.

2-5-2: Les théories cognitivistes

Ce courant de la pragmatique relève des sciences cognitives. La pragmatique cognitive est l'une des trois disciplines principales de la linguistique cognitive, à savoir la sémantique cognitive dont nous avons parlé

ci-haut, la grammaire générative et la pragmatique cognitive que nous appelons “la pragmatique de la

communication”. A la suite de Dirk Gerbert (1995 : 111-112), nous définissons la linguistique cognitive en ces termes :

« Cognitive Linguistics is an approach to the analysis of natural language that focuses on language as an instrument for organizing, processing, and conveying information [...] Cognitive linguistics is the study of language in its cognitive function, where cognitive refers to crucial role of intermediate informational structures in our encounters with the World ».

Il ressort de ces définitions quelques caractéristiques majeures : la primauté accordée au sens dans une analyse linguistique et la nature encyclopédique du sens.

La pragmatique en général, et la pragmatique cognitive en particulier, peut être définie comme “l'étude des mécanismes cognitifs (mécanismes centraux) à l'origine de l'interprétation des énoncés”. Cette étude est celle qui prend en compte les aspects inférentiels de la communication verbale et les rapports entre langage et cognition.

Il nous semble exagéré de concevoir une pragmatique qui exclut le sens de ses préoccupations. La pragmatique cognitive est une des voies pour aborder sous un nouveau jour le problème de sens, le problème de l'interprétation et la notion de contexte. La différence entre sémanticien et pragmaticien réside en ce que les deux se posent, au sujet du sens, deux questions quasi différentes. Si le sémanticien se pose la question : “Que signifie l'unité X ?”, le pragmaticien se pose, lui, la question : “Qu'est-ce que l'énonciateur Y entend ?

2-6: Conclusion

En conclusion de chapitre deux, nous disons que la traduction n'est pas une opération portant sur les langues, elle est une réexpression d'un contenu compris selon le contexte (ou les contextes). La compréhension dont il s'agit est le résultat de l'application d'une certaine interprétation basée sur le principe de pertinence. Pareille démarche du traducteur ne peut prendre, pour unité de traduction, que l'énoncé (en tant que production et acte d'énonciation).

Et aussi, il a porté sur une esquisse de la théorie pragmatique de la traduction. Nous y avons abordé les notions clés des deux théories.

Nous analysons des questions données pour arriver à la connaissance d'étudiants sur le sens pragmatique, C'est l'objet du chapitre suivant.

Chapitre Troisième

L'Analyse

Introduction

Nous allons effectuer d'analyse des phrases données aux étudiants de l'Université du Soudan de sciences et de technologie, Faculté des langues, Département de français (quatrième année). A partir de réponse des étudiants a un questionnaire destinée aux vingt étudiants, elle se compose de neuf énonciations qui font la compréhension du sens de phrase en pragmatique et en traductologie. Et aussi, le sens pragmatique implicite et explicite. Et chaque question a quatre hypothèses dont celle qui interprète le sens et celle que ne l'interprète pas, les interprétations que nous avons proposées sont des possibilités de contexte, se fait à la force illocutoire, signifie la production d'un énoncé revient à accomplir un certain acte qui vise à modifier la situation des interlocuteurs. Cela pour déterminer ce qui manque des étudiants dans ce domaine.

Nous prenons en consideration à Taxinomie des actes illocutionnaires selon Austin, sont cinq : promissifs, exercitifs, comportatifs, expositifs et verdictifs. Ce principe implique une vision de la théorie des actes de langage selon laquelle les deux notions centrales sont l'intention et la convention. L'hypothèse performative consiste à traiter les performatifs implicites et les équivalents aux performatifs explicites et que, dans cette mesure, la distinction entre marqueur de force illocutionnaire et marqueur de contenu propositionnel peut s'y appliquer.

Tableau (1)

La première question

Comprenez -vous de cette phrase une promesse ?

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Je t'emmènerai au cinéma demain</i>	17	Oui	85%
	3	NON	15%
Total	20		100%

L'énoncé peut correspondre à une promesse mais, le verbe *promettre* n'est pas explicitement employé.

Nous trouvons que 85% des étudiants ont compris ou sont d'accorde qu'il y a du verbe permissif dans la phrase donnée, parce qu'ils connaissent la valeur illocutoire.

Et 15% des étudiants ne connaissent pas le sens, dans qu'ils comprendraient seulement a partir d'un verbe explicite.

Tableau (2)

La question deux

Est-ce que cela signifie (*je t'aime*)?

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Va, je ne te hais point!</i>	5	Oui	25%
	15	Non	75%
Total	20		100%

Nous trouvons que 25% des étudiants ont compris ou sont d'accord qu'il y a un verbe explicite dans un énoncé donné, parce qu'ils connaissent le verbe implicite.

Et aussi, nous remarquons 75% des étudiants qui ne connaissent pas un verbe explicite dans un énoncé donné parce qu'ils croient le verbe implicite.

Tableau (3)

La question trois

Je suis en retard.

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Pardonnez-moi!</i>	13	Oui	65%
	7	Non	35%
Total	20		100%

Dans la première hypothèse nous trouvons que 65% des étudiants ont compris le sens d'énoncé de son contexte, qu'il y a un verbe explicite « *pardonner* » dans une énoncé donnée, parce qu'ils prennent au verbe implicite. Et 35% des étudiants tiennent à la forme explicite.

Hypothèse deux

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
Le temps passé.	13	Oui	65%
	7	Non	35%
Total	20		100%

Hypothèse deux, nous remarquons 65% des étudiants ne tiennent pas au contexte et 35% des étudiants comprennent le sens d'énoncé à partir d'intention.

Hypothèse trois:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Allons-y!</i>	6	Oui	30%
	14	Non	70%
Total	20		100%

Dans l'hypothèse trois n'a pas de contexte d'énoncé, 30% des étudiants sont d'accord et 70% des étudiants n'ont pas compris le contexte et l'intention.

Hypothèse quatre:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Je n'ai pas l'habitude.</i>	7	Oui	35%
	13	Non	65%
Total	20		100%

Hypothèse quatre: comprend le sens d'énoncé, 35% des étudiants connaissent cela et 65% d'étudiants ne déterminent pas le sens d'énoncé à travers son contexte.

Tableau 4

Je vous déclare mari et femme

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>donne une information sur une relation sociale.</i>	Oui	9	45%
	11	Non	55%
Total	20		100%

Cet énoncé se dit pendant le mariage, première hypothèse 45 % des étudiants ne comprennent pas la force illocutoire dans leur réponse mais, 55% des étudiants comprennent la situation de l'énoncé.

Hypothèse deux,

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>se dit à la mairie lors de la cérémonie de mariage.</i>	10	Oui	50%
	10	Non	50%
Total	20		100%

Hypothèse deux 50% des étudiants ne tiennent pas à la situation de l'énoncé donnée mais, 50 % des étudiants tiennent à la situation de l'énoncé.

Hypothèse trois:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Constitue une déclaration d'amour.</i>	13	Oui	65%
	7	Non	35%
Total	20		100%

Hypothèse trois 65% des étudiants ne comprennent pas la force illocutoire de cet énoncé mais, 35% des étudiants connaissent la force illocutoire.

Hypothèse quatre:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
entrepris l'action de « marier ».	13	Oui	65%
	7	Non	35%
Total	20		100%

Hypothèse quatre 65% des étudiants ont connu la situation de l'énoncé et 35% des étudiants n'ont pas de connaissance sur cette force illocutoire de l'énoncé.

Question 5

Il fait froid ici.

Ordonner ou demander de faire une action.

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Sors d'ici!</i>	12	Oui	60%
	8	Non	40%
Total	20		100%

Nous trouvons dans la première hypothèse 60% des étudiants n'ont pas compris l'intention d'énoncé mais il y a 40 % des étudiants saisissent la situation d'énonciation donnée.

Hypothèse deux,

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Se lever et fermer la fenêtre.</i>	14	Oui	70%
	6	Non	30%
Total	20		100%

Hypothèse deux 70% des étudiants ont saisi le sens mais 30% des étudiants qui n'ont pas connu la situation d'énoncé.

Hypothèse trois:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Arrêter de travailler</i>	8	Oui	40%
	12	Non	60%
Total	20		100%

Hypothèse trois, 40% des étudiants n'ont pas compris la situation d'énoncé mais 60% des étudiants connaissent la force illocutoire d'énoncé ou l'intention.

Hypothèse quatre:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Augmentez le chauffage!</i>	11	Oui	55%
	9	Non	45%
Total	20		100%

Hypothèse quatre, il y a 55% j'ai sondé qui ont raison mais, 45% j'ai sondé qui n'ont pas saisi le sens de l'énoncé.

Question 6

J'ai un éléphant dans ma poche

Cette phrase s'exprime implicitement un animal qui n'est pas en vie.

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Il ne s'agit pas d'animal vivant.</i>	11	Oui	55%
	9	Non	45%
Total	20		100%

Hypothèse première, 55% des étudiants ont déterminé à l'intention du locuteur mais, 45% des étudiants n'ont pas déterminé.

Hypothèse deux

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Il a assez d'argent.</i>	15	Oui	75%
	5	Non	25%
Total	20		100%

Hypothèse deux, 75% des étudiants n'ont pas connu le contexte d'énoncé mais, 25% des étudiants ont compris le contexte donné.

Hypothèse trois:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Sa poche est grande.</i>	8	Oui	40%
	12	Non	60%
Total	20		100%

Hypothèse trois, 40% des étudiants ont jugé à l'implicite de l'énoncé et 60% des étudiants ont répondu explicitement de l'énoncé.

Hypothèse quatre:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Un animal est mort.</i>	4	Oui	20%
	16	Non	80%
Total	20		100%

Hypothèse quatre, 20 % des étudiants ont déterminé à l'intention du locuteur et 80% des étudiants n'ont pas connu le contexte d'énoncé.

Tableau 7

J'ai acheté le journal.

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Tu as l'intention de le lire.</i>	15	Oui	75%
	5	Non	25%
Total	20		100%

Hypothèse première, 75% des étudiants ont déterminé au sens implicite et 25% des étudiants n'ont pas compris la force illocutoire de l'énoncé.

Hypothèse deux

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>J'ai acheté la maison de presse.</i>	5	Oui	25%
	15	Non	75%
Total	20		100%

Hypothèse deux, 25% des étudiants ont compris le contexte mais, 75% des étudiants n'ont pas compris le contexte.

Hypothèse trois:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>J'ai acheté un autre journal.</i>	9	Oui	45%
	11	Non	55%
Total	20		100%

Hypothèse trois, 45% des étudiants ont déterminé à la situation de l'énoncé, mais, 55% des étudiants n'ont pas déterminé à la situation de l'énoncé.

Hypothèse quatre:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Tu peux venir.</i>	6	Oui	30%
	14	Non	70%
Total	20		100%

Hypothèse quatre, 30% des étudiants tiennent le contexte et 70% des étudiants n'ont pas déterminé le contexte de l'énoncé.

Tableau 8

La lumière, s'il vous plaît» :

Demander de faire une action implicitement *directif* pour la lumière

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Allumez la lumière</i>	13	Oui	65%
	7	Non	35%
Total	20		100%

Hypothèse première, 65% des étudiants ont conscience de situation de l'énoncé mais, 35% des étudiants sont inconscient de la situation de l'énonciation.

Hypothèse deux

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Faites attention</i>	11	Oui	55%
	9	Non	45%
Total	20		100%

Hypothèse deux, 55% des étudiants n'ont pas du connaissance à la force illocutoire mais, 45% des étudiants qui l'ont connaissance.

Hypothèse trois:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Eteinds la lumière</i>	9	Oui	45%
	11	Non	55%
Total	20		100%

Hypothèse trois, il y a 45% des étudiants ont déterminé le sens implicite et 55% des étudiants n'ont pas déterminé le sens implicite.

Hypothèse quatre:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Venez ici</i>	5	Oui	25%
	15	Non	75%
Total	20		100%

Hypothèse quatre, il y a 25% des étudiants n'ont pas compris la situation de l'énoncé mais, 75% des étudiants ont déterminé à la situation de l'énoncé.

Tableau 9

La séance est close ! » : Un juge lors d'un procès.

« La séance est close ! » : un journaliste s'adressant à ses collègues à propos d'un travail commun. Est-ce que le sens de la phrase est:

Les deux énoncés en verdictif ?

Se dit un juge finit d'un procès ou un journaliste veut dire cesser le feu.

Hypothèse première

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>le même dans les deux situations.</i>	11	Oui	55%
	9	Non	45%
Total	20		100%

55 % des étudiants n'ont pas déterminé à la situation de l'énoncé et 45% des étudiants sont en connaissance à la situation de l'énoncé.

Hypothèse deux:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>Il indique la fin d'un procès.</i>	13	Oui	65%
	7	Non	35%
Total	20		100%

Hypothèse deux, 65% des étudiants ont saisi le sens à travers la situation de l'énonciation, mais, 35% des étudiants n'ont pas déterminé à la situation de l'énonciation.

Hypothèse trois:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>cesser le feu.</i>	5	Oui	25
	15	Non	75%
Total	20		100%

Hypothèse trois: 25 % des étudiants ont compris le sens de situation de l'énonciation deux et 75% des étudiants n'ont pas déterminé à la situation de l'énonciation deux.

Hypothèse quatre:

Phrase	Nombre d'étudiants	Réponse	Pourcentage
<i>les réponses (B et C).</i>	7	Oui	35%
	13	Non	65%
Total	20		100%

Hypothèse quatre, 35% des étudiants ont distingué aux deux situations de l'énoncé mais, 65% des étudiants n'ont pas distingué les deux situations.

Vue d'ensemble des pourcentages

Nous avons analysé des phrases qui se composent de différents types pour arriver au sens de la phrase en pragmatique et en traductologie. Pour cela l'analyse de la phrase doit nécessairement considérer sa force illocutoire, son contexte et sa situation d'énonciation.

Ces pourcentages nous montrent les taux de réponses par des étudiants testés cela nous mène à savoir le point de faiblesse des étudiants et leurs manques en ces disciplines,

L'analyse nous indique que les étudiants ne pensent pas beaucoup à la situation de l'énonciation dans la phrase mais ils pensent à la forme linguistique dès la première vue. En effet, ils se contentent du sens lexical des mots de la phrase.

La pragmatique voit le sens du côté de l'usage de la langue, et définit ainsi sa force illocutoire. La traductologie voit le sens du côté contextuel.

Les deux disciplines s'intéressent au sens de la phrase, chacune a une vision à part. Et l'étude de la pragmatique aide aux étudiants à identifier le sens de la phrase à travers l'acte illocutoire et la situation de l'énonciation. Cela améliore la compréhension des étudiants, au lieu de penser à la forme linguistique seulement pour dégager le sens de la phrase.

L'étude pragmatique donne aux étudiants l'occasion d'améliorer leur compréhension du sens. Quant à la pratique de la traduction, elle aide les étudiants à améliorer leur accès au sens et donc progressivement mieux traduire.

Il y a de nombreux étudiants (en moyenne 60 %) qui n'ont pas pu choisir les bonnes réponses parce qu'ils n'ont pas décortiqué le sens d'une phrase tout en méconsidérant le contexte.

Nous recommandons que les étudiants, ils doivent mieux réfléchir à la force illocutoire de locuteur et la situation de l'énonciation.

La force illocutoire a un grand rôle dans la phrase de la pragmatique pour cela sa connaissance leur aide à bien comprendre le sens de la phrase.

Ils doivent étudier la pragmatique. Cette dernière doit être un année à l'Université.

Conclusion

Cette étude vise à mettre en lumière le sens de la phrase en pragmatique et en traductologie, à concentrer particulièrement sur la compréhension.

Nous trouvons que les étudiants ne peuvent pas comprendre le sens pragmatique, aussi nous pouvons affirmer que ce domaine est un peu difficile à aborder.

Notre objectif à concentrer et montrer le sens de la phrase est tributaire du discipline qui le définit. Et également déterminer ce qui manque aux étudiants dans ce domaine.

Pour réaliser à l'objectif, le chercheur a choisi la méthode descriptive et analytique.

Nous trouvons que les étudiants ne comprennent pas de rôle de la situation énonciative pour la compréhension de l'énoncé, nous pouvons dire si les étudiants connaissent au Taxinomie des actes illocutionnaires selon Austin cela peut leur aider a bien comprendre le sens de la phrase et du texte en français.

Nous trouvons que le problème des étudiants de l'Université du Soudan de sciènes et de la technologie quatrième année, se trouve dans le fait qu'ils n'auraient pas bien étudié la pragmatique. Et nous remarquons que les étudiants ne pensent pas à l'acte illocutoire.

Dans la pratique de la traduction pédagogique, les étudiants ont besoin de mettre en considération la situation de l'énonciation afin de bien rendre l'équivalent contextuel. Les deux disciplines définissent donc une seule entité ((sens)), mais de manière différente en fonction de leurs objectifs respectifs. Dans leurs analyses, ils font apparaitre des composants importants de "*sens*" qu'il ne faut jamais négliger.

Finalement notre étude dans ce domaine reste encore insuffisante. Nos recommandations pour les étudiants font des recherches dans ce domaine car la pragmatique est importante. Ils doivent étudier la pragmatique. Cette dernière doit être une année à l'Université.

Bibliographie

1. Austin J. (1962), *How to do things with words*, Oxford university press, Oxford, (traduction française « *Quand dire, c'est faire* » Seuil(1970)
2. CERVONI, J. (1991), *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
3. DELEDALLE, G. (1979), *Théorie et pratique du signe. Introduction à la Sémiotique de Charles S. Peirce*, Paris, Payot.
4. DUCROT, O., (1984), *Le Dire et le dit*, Paris, Les Editions de Minuit
- DUBOIS, J. ET alii. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse
5. Moeschler et Auchlin. (2009) "Introduction a la linguistique contemporaine ».3Ed. Armand Colin.
6. KILUMBAK.G.(2005),*La théorie pragmatique du langage*. Contribution de l'Ecole de Lubumbashi, Lubumbashi, Editions Sirius.
7. KLEIBER,G.(1999),*ProblèmesdeSémantique*.Polysémieen questions, Paris,PressesUniversitaires du Septentrion.
8. LATRAVERSE, F. (1987) *La Pragmatique. Histoire et critique*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
9. LADMIRAL,J.R.(1979),*Traduire:théorèmepourlatraduction*,Paris,Pa yot.
- 10.LEECH,G.(1983),*Principlesofpragmatics*,London/NewYork,Lonn.
- 11.LEDERER M., et SELESKOVITCH, D., (2001), *Interpréter pour traduire*, 4èmeédition revue et corrigée, Paris, Didier Erudition.
- 12.LEDERER, M., (1994), *La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*, Paris, Hachette.
- 13.MOESCHLER, J. et alii (1994), *Langage et Pertinence*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

14. PARRET, H., (1980), *Le langage en contexte. Etudes philosophiques et linguistiques de pragmatique*, Amsterdam, Editions John Benjamins B.V.
15. PERGNIER M., (1993), *Les fondements socio –linguistiques de la traduction*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
16. REBOUL, A. et MOESCHLER, J.(1998), *La pragmatique aujourd’hui : une nouvelle science de communication*, Paris, Editions du Seuil.
17. RASTIER, F., (1996), *Sémantique interprétative*, 2^{ème} édition revue et augmentée, Paris, Presses Universitaires de France.
18. SPERBER, D. et WILSON, D., (1989), *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris, Editions de Minuit.
19. WILSON, D. (2006), “*Pertinence et pragmatique lexicale*” in *Nouveaux cahiers de linguistique française*, Genève, Faculté des Lettres de l’Université de Genève, n° 27, pp. 33 –52.

sitographie

Site <http://www.revue-texte.net/Repers/Themes/canon-rogertraduction.html>

<http://www.info-metaphore.com.s> [date de consultation: septembre.2016].

[https://fr.wikipedia.org/wiki/pragmatique linguistique](https://fr.wikipedia.org/wiki/pragmatique_linguistique)) :citr,ref 1. [D. juin. 2016].

Tableau des matières

	Dédicace	I
	Remerciement	II
	Abstract	III
	Résumé	VI
	مستخلص	IV
	chapitre premier	
	introduction	1
1-1	Le sens des mots et des énoncés son référentiels	4
1-0	Du « sens »	5
1-1-1	Sens représentationnel et sens pragmatique	5
1-1-2	Sens <i>représentationnel ou descriptif</i> : une « <i>transparence</i> »	6
1-1-3	sens <i>pragmatique ou instructionnel</i> : une « <i>opacité</i> »	6
1-2	Le contenu de la phrase	8
1-2-0	L'interprétation des phrases	8
1-3	La signification	9
1-4	La pragmatique aspect vericonditionnels	10
1-5	Les actes de langage	11
	Introduction	
1-6-0	Les actes de langage : les fondements historiques de la pragmatique	12
1-6-1	Performatif <i>versus</i> constatif	13
1-6-2	La distinction performatif/constatif et les différents actes de langage Actes locutionnaire, illocutionnaire et perlocutionnaire	14
1-6-3	Taxinomie des actes illocutionnaires selon Austin	15

1-6-4	Les actes de langage dans la version Searlienne	16
1-6-5	La taxinomie des actes de langage selon Searle	17
1-7	Acte et sens	18
1-8	Le problème du contexte	20
1-8-0	La question du contexte	21
1-9	L'interprétation des énoncés	21
1-10	Implications contextuelles et implications	21
1-11	Phrase, énoncé et discours	23
1-12	Signification logique et sens pragmatique	25
	Chapitre deuxième	
2-1	définition de la traduction	27
2-1-1	L'Énoncé comme unité de traduction	32
2-1-2	Le rôle du traducteur	33
2-1-3	L'implicite	35
2-1-4	La traduction et contexte	36
2-2	La traductologie	36
2-2-1	La Théorie interprétative	40
2-3	La pragmatique	42
2-3-1	Le critère pragmatique	42
2-4	Sémantique et Pragmatique	43
2-4-1	La sémantique componentielle	50
2-5	Les théories pragmatiques	51
2-5-1	Les théories linéaires	51
2-5-2	Les théories cognitivistes	52
	chapitre troisième	
	L'analyse donnée	55
	Conclusion	74
	Bibliographie	75
	sitographie	77
	Tableau des matières	78